

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT Services People You trust
01 600 00 00

185 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3346 du Vendredi 29 Novembre 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Dolisie

La clôture de l'année de la foi marquée par la campagne du Renouveau charismatique



NN.SS. Bienvenu Manamika et Louis Portella Mbuyu entourés des prêtres, pendant la messe.

(P.9)

Education

Œuvre de Soco E&P Congo, l'école primaire de Koufoli, à Pointe-Noire, a été officiellement inaugurée



André Raphaël Loemba coupant le ruban symbolique. (P.5)

Ministère de la santé et de la population

Vers une coopération médicale entre le Congo et le Japon

(P.5)

28 novembre 1958 – 28 novembre 2013

55^{ème} anniversaire de la fondation de la République du Congo



Le premier gouvernement d'union nationale formé par le président Fulbert Youlou, pour résorber la crise qui avait sous-tendu la proclamation de la République.

(Page 3)

Première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo

Le rôle des P.m.e et P.m.i dans la création d'emplois était au cœur des débats

(P.3)

Arrondissement 1 Makélékélé (Brazzaville)



François Ibovi et Jean-François Valette.

La paroisse Saint-Kisito dotée d'un centre de santé, don de l'Ordre de Malte et du gouvernement français

(P.7)

1^{er} décembre 2013, journée mondiale de lutte contre le sida

En marche vers l'objectif zéro, en protégeant les adolescents et les jeunes

(P.3)



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no:	COG/UNFPA/00011197
Date limite de dépôt des dossiers:	6 Décembre 2013
Titre du poste:	Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)
Catégorie/Niveau:	ICS/7 (GS/7)
Typologie:	Bureaux du type 3
Nature et Durée du Contrat:	Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois
Lieu d'affectation:	Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes:

1. Attributions et responsabilités principales:

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a) Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX', conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficiente;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait aux projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;

- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur;
- b) **Tâches spécifiques**
- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages (F10);
- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel;
- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur «Financial accountability»;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les ajustements nécessaires en cas d'écarts;
- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2. Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques: Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle: Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques: Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3. Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l'anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4. Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions;

5. Dossier de candidature

- **Composition:**
- Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
- Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux);
- Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
- Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA, du lundi au vendredi, de 8h à 16h, sous pli fermé, avec les mentions:

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo/Rue Crampel (en face de la BDEAC)/Brazzaville - Congo
Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)
COG/UNFPA/00011197

- Date limite de dépôt des dossiers: 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY

Chargé de Bureau/Représentation de l'UNFPA en République du Congo



BJ pick up



Mini-bus



Chargeur



BJ station wagon

Kely's

LOUEUR PROFESSIONNEL
DE VÉHICULES 4X4 ET ENGIN TP

Réservez dès maintenant au
+242 06 500 00 11 / 06 500 00 12
contact@kelysauto.com / kelysauto@gmail.com

Adresse : 1130 Avenue Loutassi au croisement avec la rue Mayombe
Plateau des 15 ans / Brazzaville Congo

DES VÉHICULES QUI VOUS EMMÈNENT PARTOUT

TerraTech

Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530

Intel® Processeur 1.8GHz

Ecran HD Led 15.6

2GB DDR3 Memoire

500GB Disque Dur

6-Cell Li-ion Battery



235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



Première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo Le rôle des P.m.e et P.m.i dans la création d'emplois était au cœur des débats

Le Rice (Réseau international des Congolais de l'étranger) a organisé, du 21 au 23 novembre 2013, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, la première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo. Ouverte par Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, en présence de Raphaël Mokoko, ministre délégué chargé du plan, de l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopès, parrain de l'association Rice, de Sylvie Dossou, représentante-résidente de la Banque mondiale au Congo, de la présidente du Rice, Edwige Laure Mombouli, cette édition a connu quatre lauréats qui ont décroché, chacun, le Prix Rice de la première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo. Il s'agit de Mbayla Mayatela, qui s'est distingué dans son projet de distribution d'eau potable aux démunis; Destin Loukakou, avec le projet de motoser les pousse-pousse; Parfait Lissita, pour son projet de fabrication des confitures, et Jean-Christian Diakanou, pour son projet de production de miel.

Ouvert aux acteurs du monde entrepreneurial ressortissants des deux Congo et du Gabon ou issus de la diaspora de ces pays, le challenge entrepreneurial du bassin du Congo est un concours du meilleur projet d'entreprise. Pour l'édition 2013, il y a eu quatre catégories d'acteurs économiques, notamment: start-up innovantes, qui s'adresse aux créateurs d'entreprise développant un projet porteur d'innovation et de création; projets issus de l'économie informelle: pour soutenir les acteurs de l'économie informelle de bénéficier d'un accompagnement financier, juridique et managérial leur permettant de hisser leur entreprise au niveau formel; la catégorie P.m.e-P.m.i, pour répondre au besoin d'entreprises existantes désireuses de conquérir de plus larges marchés ou de lancer de nouveaux produits. Les quatre gagnants de

2013 sont, désormais, connus. Ils vont recevoir des primes pouvant aller jusqu'à 50 mille euros (environ 33 millions de franc Cfa). A l'ouverture comme à la clôture de l'édition de Brazzaville, Mme Yvonne Adélaïde Mougany a remercié les organisateurs du salon Rice et a pris l'engagement de multiplier de telles assises avec les femmes, en particulier, afin que leurs besoins réels soient ciblés et qu'elles puissent être accompagnées, dans leurs projets. Il y a eu des communications qui ont donné lieu à des débats. Le diplomate Henri Lopès a révélé que l'idée de créer le Rice est venue du président de la République, lors de la réunion de la diaspora congolaise en France: «J'ai considéré que mon rôle était de donner la vie à cette structure. Je voudrais rendre hommage à l'équipe du Rice, particulièrement à sa présidente. Le Rice est une histo-



Des participants pendant les communications.



L'ambassadeur Henri Lopès.

re qui commence, ce n'est pas le moment de célébrer la victoire. Les jeunes de la diaspora congolaise sont prêts à rentrer au Congo et, surtout, les enfants nés en France s'interrogent: «Suis-je d'ici»? Cette question les tarabuste. De nombreux pays ont connu le développement économique, en impliquant la diaspora dans le secteur informel, le cas de la Chine, de la Corée». La représentante de la Banque mondiale, Sylvie Dossou, a donné le point de vue de l'institution qu'elle représente sur les P.m.e et les P.m.i: «Le pétro-

le assure une croissance qui n'est pas inclusive, dans la mesure où le taux de chômage reste élevé et 46% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. C'est un phénomène inquiétant dans ce sens que ce sont les P.m.e et les P.m.i qui génèrent les emplois. Les défis que rencontre le secteur privé sont importants, parmi lesquels, la création des entreprises, la création de la fiscalité pour améliorer le climat des affaires; la culture entrepreneuriale n'est pas développée; la formation professionnelle reste un défi important. A ce sujet,



Un lauréat exhibant le chèque de 32,5 millions de francs Cfa qu'il a gagné.

les autorités sont en train de prendre des mesures pour changer la dépendance vis-à-vis du pétrole. Développer les p.m.e et les p.m.i reste la voie royale pour sortir de cette impasse». Selon Valentin Zengo, représentant de la B.a.d (Banque africaine de développement) en République Démocratique du Congo, cette initiative prise par le Congo va lui permettre de servir de modèle à d'autres pays. La B.a.d ne reculera pas devant les options prises dans la construction des infrastructures et l'appui aux initiatives allant dans le sens de l'amélioration du climat des affaires et du renforcement de la gouvernance générale.

La dernière intervention, entrecoupée de tempêtes d'applau-

dissements a été celle de de l'homme d'affaires Paul Obambi, président de la chambre de commerce du Congo. «Entreprendre est un plaisir, c'est aussi un art. C'est une très bonne ambition pour ceux qui veulent nous rejoindre. Beaucoup de candidats pour faire la politique, mais moins de candidats à l'entreprise. Ce n'est pas un bon signe pour l'émergence de notre pays. En 2025, notre voix compte. Les recommandations urgentes que je formule sont les suivantes: que toutes les taxes soient exemptées en vue de la création des entreprises; l'échec commence par là. Une autre recommandation porte sur la gratuité de la communication, ici, la responsabilité est partagée; il y a aussi la formation pour les futurs chefs d'entreprises, car ce n'est pas qui le veut qui peut devenir entrepreneur. Le gouvernement de la République reconnaît que le moteur de la croissance, c'est le secteur privé; notre pouvoir est donc à reconquérir et si nous continuons à avoir des fonctionnaires et des ministres entrepreneurs, ça ne va pas marcher», a déclaré, en substance, Monsieur Paul Obambi. Au terme des travaux, quatre lauréats ont été nommés et présentés aux participants, sur les quatorze en lice. Par ailleurs, quelques recommandations ont été formulées par les participants, notamment sur la création d'un code agricole, sur la mise en place des fermes pilotes et, surtout, sur le fonds de soutien à l'agriculture qui ne doit plus être géré par le Ministère de l'agriculture. Le rendez-vous pour la deuxième édition est en 2014.

Victor GUEMBELA

1^{er} décembre 2013, journée mondiale de lutte contre le sida En marche vers l'objectif zéro, en protégeant les adolescents et les jeunes

Le dimanche 1^{er} décembre 2013, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de lutte contre le sida. Depuis 2011 et ce jusqu'en 2015, cette journée est célébrée sous le thème: «Objectif zéro: zéro nouvelle infection à V.i.h, zéro discrimination, zéro décès lié au sida». Pour la campagne de 2013, l'O.m.s met l'accent sur l'amélioration de l'accès des adolescents (de 10 à 19 ans) aux services de prévention, de traitement et de soins. Au Congo, notre pays, le gouvernement dévoilera, certainement, sa stratégie pour cette année, afin de s'avancer vers l'objectif défini. En attendant, voici l'exemple d'un adolescent orphelin séropositif vivant à Pointe-Noire qui, grâce à une prise en charge, espère avoir un merveilleux avenir, comme tous les jeunes de son âge.

Séropositif dès le début de son adolescence, Yvon (1), un jeune de Pointe-Noire, doit son salut à une association qui a assuré ses soins et financé ses études. Diplôme universitaire en poche, il passe, actuellement, un stage-emploi dans une société privée. Rien ne peut, alors, l'empêcher de rêver comme des personnes dites saines. Yvon est un jeune congolais résidant à Pointe-Noire. En 2007, âgé de 20 ans, une terrible maladie l'empêche de passer son baccalauréat. Constatant, ses parents lui font subir le dépistage sérologique au C.t.a (Centre de traitement ambulatoire) de Pointe-Noire. Le test se révèle positif. A cette époque, les antirétroviraux n'étaient pas gratuits comme aujourd'hui. La prise en charge médicale était, donc, difficile pour beaucoup de parents d'enfants séropositifs. Le père et la mère d'Yvon ayant des revenus modestes, sont

dépassés. «Je me disais que je devrais mourir. Je me disais que j'étais venu sur terre pour me promener seulement. J'étais dans le désespoir total», se souvient Yvon. Mais, ses parents ne perdent pas espoir. Ils emmènent leur enfant à «Avenir Positif», une association de prise en charge des enfants vivant avec le V.i.h, qui venait de voir le jour. «Le pauvre était au bord du drame, puisque le taux de C.d4 était très bas. Pire encore, à cette époque, les antirétroviraux n'étaient pas encore gratuits», se rappelle Arnaud Régis Houalembo, chargé des programmes au sein de l'association. Comme d'autres enfants séropositifs, Yvon bénéficie d'une prise en charge totale. Grâce aux dons de différents bailleurs, l'Association Avenir positif finance l'hospitalisation et les soins des enfants vivant avec le V.i.h dont les parents se confient à elle. L'O.n.g fait, également, l'assistance psycholo-

gique et assure l'insertion économique des jeunes. «En dehors de la prise en charge médicale, alimentaire, psychologique et thérapeutique, nous leur assurons un avenir positif, en finançant leurs études ou leurs formations professionnelles», explique Arnaud Régis Houalembo. Grâce à cette prise en charge scolaire, Yvon a renoué avec les études. Il a, enfin, décroché son baccalauréat. Détenteur d'un B.t.s (Brevet de technicien supérieur) en transit, acquis l'année dernière dans une université privée, il effectue, aujourd'hui, un stage-emploi dans une société de transit de Pointe-Noire. Après son stage, il sera embauché dans cette entreprise en contrat à durée indéterminée. Devant la stigmatisation et la discrimination encore vivaces dans la société congolaise, Yvon s'emploie à combattre les stéréotypes sur le V.i.h, afin de contribuer à la diminution du taux de prévalence qui est de 9,4% à Pointe-Noire, par exemple. Mais, les jeunes redoutent le dépistage volontaire. «Quand j'ai repris les études au lycée, mes collègues avaient une appréhension envers les séropositifs. Mais, j'ai dissipé ce sentiment, quand j'ai déclaré publiquement que j'étais séropositif. C'était, pour eux, quelque chose d'insolite que quelqu'un avoue, publiquement, sa séropositivité, sans hésiter. Et jusqu'au moment où j'ai quitté le

lycée, j'étais considéré comme un grand conseiller en matière de V.i.h». Dans le milieu de travail, il exhorte ses collègues à se protéger dans les rapports sexuels. Conscient que beaucoup de jeunes redoutent de faire le dépistage, il participe, souvent, au «counseling» pendant les kermesses sida vacances (Kersivac), organisées pendant les grandes vacances par l'unité départementale de lutte contre le sida (U.d.l.s), branche locale du C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida). Actuellement, Yvon est orphelin de père et de mère. Malgré ce vide, il mène le reste de sa vie avec espoir. Il ne tarit pas d'éloges à l'égard d'Avenir Positif et d'autres O.n.g œuvrant dans la lutte contre le V.i.h: «Le sida n'est pas une fatalité. Je vis avec ça. C'est une maladie incurable comme le diabète. Cela a déjà été démontré. Nous n'avons pas à nous morfondre dans la tristesse, en cas de contamination. Il faut se confier aux O.n.gs. Moi, par exemple, je me considère comme fils d'Avenir Positif. C'est comme si mes parents savaient que cette association les remplaceraient valablement. J'invite, donc, les réticents à connaître au préalable leur sérologie et à se confier aux O.n.gs».

John NDIRINGA-NGOMA

1: Prénom d'emprunt.

28 novembre 1958 – 28 novembre 2013

55^{ème} anniversaire de la fondation de la République du Congo

Depuis trois ans, la date de la fondation de la République du Congo, le 28 novembre 1958, est devenue un jour férié, pour commémorer cet événement historique à travers lequel le territoire du Moyen-Congo, soumis à la colonisation française, commença à avoir ses propres institutions nationales, comme d'autres territoires de l'A.e.f (Afrique équatoriale française). Si ailleurs, la proclamation de la République se fit à l'unanimité, c'est sur le fil du rasoir et dans un climat de tension et de division que la République du Congo naquit, comme en témoigne cette brève du journal «La Semaine de l'AEF», dans le numéro 327 du dimanche 7 décembre 1958: «La République du Congo est née le vendredi 28 novembre 1958, à 11h45 minutes, du vote unanime de l'assemblée réunie à Pointe-Noire. Elle est membre de la Communauté (française) et se déclare prête à maintenir ou à établir des liens de solidarité avec d'autres Etats membres de l'ancienne fédération aéfiennne (A.e.f, Afrique équatoriale française) et avec ceux de la Communauté. L'assemblée territoriale est devenue assemblée législative (nationale). Dans l'après-midi du 28 novembre, Fulbert Youlou est élu président du gouvernement, par 23 voix des députés. (Les 21 députés du M.s.a de Jacques Opangault, avaient boycotté la séance). Par 23 voix, également, l'assemblée a adopté le projet de loi constitutionnel de la nouvelle République et a décidé le transfert à Brazzaville, à titre provisoire, du siège du gouvernement et de l'assemblée législative». Le président Fulbert Youlou forma un gouvernement provisoire de dix ministres et six secrétaires d'Etat. Mais, face au climat de division, il entreprit de former un gouvernement d'union nationale, pour restaurer l'autorité de l'exécutif, en déclarant: «Seul, un gouvernement de large union dans lequel les différentes régions ont une représentation qualifiée et comprenant des membres des diverses organisations politiques et sociales est capable de disposer de cette autorité suffisante». Signalons qu'à l'occasion du 55^{ème} anniversaire de la fondation de la République du Congo, une cérémonie officielle a eu lieu, sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso.

FAITES-VOUS PLAISIR POUR LES FÊTES !

LES CHAINES

CANAL+

CANALSAT

DECODEUR A
30 000 FCFA*



PARABOLE OFFERTE

CANAL+ AFRIQUE SAS au capital de 4 000 000 000 F - 438 880 183 BCL/AFRIQUE - Photo non contractuelle

www.canalplus-afrique.com

*Offre valable au Congo du 15/11/2013 au 31/12/2013 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules CANAL+ et /ou CANALSAT (hors formule ACCESS, 1 mois), lié à l'achat d'un kit matériel comprenant un décodeur LA BOX CANAL+ et une parabole. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

BUROTOP IRIS

hp **RICOH**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s :
copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA * HT



Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS

hp **Transcend** **APC**

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défilants toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Education

Œuvre de Soco E&P Congo, l'école primaire de Koufoli, à Pointe-Noire, a été officiellement inaugurée

Vendredi 22 novembre 2013, l'école primaire de proximité de Koufoli, dans le cinquième arrondissement Mongo-Poukou, à Pointe-Noire, a été, officiellement, inaugurée, par André Raphaël Loemba, ministre des hydrocarbures, au cours d'une cérémonie en présence de son collègue, Hellot Matson Mampouya, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, du directeur général de la société Soco E&P Congo, Serge Lescaut, et de plusieurs invités.

Après la levée des couleurs et l'exécution de l'hymne national par les élèves de l'école primaire de Koufoli, suivies du mot de bienvenue de Zéphirin Nguié, administrateur-maire de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, l'assistance a suivi le mot de circonstance de Serge Lescaut, qui a expliqué les raisons de la construction de cette école dans cette zone de Pointe-Noire: «*Nous sommes réunis ici, à Koufoli, pour vous remettre les clés de la nouvelle école primaire de proximité de Koufoli, réalisée à la demande du Ministère des hydrocarbures, à l'attention du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Koufoli est une zone de Pointe-Noire en plein développement, qui a été choisie pour palier le vide existant des écoles primaires publiques. Soco Exploration et Production Congo, après avoir réalisé, successivement, au cours des dernières années et pour ne citer que les projets sociaux les plus importants: la maternité de Ngoyo; le dispensaire André Jacques; l'école primaire de Vindoulou; la maternité de Mbomo; le C.s.i (Centre de*

santé intégré) mère et enfants de Madingo-Kayes, a, une fois de plus, fait la preuve de sa volonté de partenariat avec l'Etat congolais, en apportant sa contribution au développement des infrastructures de base souhaitées par le chef de l'Etat, pour l'ensemble de la population. Cet établissement réalisé selon les normes voulues par le Ministère de l'éducation, est destiné à accueillir un maximum d'enfants en âge d'être scolarisés, affirme notre volonté de contribuer à l'éducation du plus grand nombre. J'espère que le Ministère de l'éducation saura y mettre les enseignants de qualité, qui permettront à ces enfants de construire leur avenir».

Prenant la parole, à son tour, le ministre Hellot Matson Mampouya a, évidemment, exprimé sa gratitude au Ministère des hydrocarbures et à la société pétrolière: «*C'est un moment particulier que nous sommes en train de vivre, parce que nous procédons, ce jour, à l'inauguration de l'école primaire de Koufoli et nous nous réjouissons de l'initiative qui a été prise pour la construction de cet établissement qui s'inscrit dans le droit fil de la politi-*



André Raphaël Loemba coupant le ruban symbolique.



Une vue de l'école.

que de notre pays en matière d'éducation, qui préconise le rapprochement entre l'élève et l'école. Cet établissement de proximité arrive, donc, à point nommé, pour ce quartier qui

est en construction, pour éviter que nos jeunes concitoyens puissent effectuer de longues distances, pour rejoindre l'école. Nous remercions, d'abord, le Ministère des hydrocarbures qui a permis que ce bel établissement puisse être

construit par la société Soco E&P Congo. Nous remercions la société pour cette œuvre qui contribue, à n'en point douter, à la garantie d'un avenir meilleur pour le Congo».

Après les allocutions, il ne restait plus qu'au ministre Raphaël Loemba, à couper le ruban symbolique, marquant ainsi l'inauguration officielle de cette nouvelle école primaire qui fait la joie des familles vivant à Koufoli, avant que les autorités présentes ne soient invitées à une visite guidée de l'édifice. Signalons que les travaux de construction de cette école,

l'école réalisé en forme de la lettre «L», comporte huit salles de classes, de neuf mètres sur sept, avec un hall de deux mètres. Sa hauteur de plafond est de trois mètres cinquante. Le bloc administratif est composé de quatre bureaux de douze mètres carrés chacun. La surface totale bâtie est de huit cent vingt mètres carrés. En annexe, il y a un bloc sanitaire composé de six toilettes standards des écoles au Congo. La couverture est en tôle bac en aluminium.

Outre Koufoli, les deux ministres ont également visité l'école primaire David Kouanga Makosso, au quartier Makayabou, dont la société chinoise Wing Wah a réhabilité les bâtiments et érigé un mur de clôture. Le point de chute de la tournée des deux ministres et



Pendant la visite de l'école.

réalisés par l'entreprise Clibatec, que dirige Serge Gomez, ont duré quatre mois. L'école est protégée par un mur de clôture mesurant quatre cents mètres linéaires et deux mètres de haut. Le bâtiment de

les délégations qui les accompagnaient a été la visite du mur de protection flambant neuf de l'école primaire Balou Constant, à Loandjili.

Equateur Denis NGUIMBI

Session inaugurale du Comité d'honneur du P.c.t (Parti congolais du travail)

Trois commissions de travail ont été mises en place

Le bureau exécutif du Comité des membres d'honneur du P.c.t (Parti congolais du travail) a tenu, mercredi 21 novembre 2013, sa session inaugurale, sous la direction de son président, Justin Mikolo-Kinzouzi, à l'hôtel de ville de Brazzaville. C'est le secrétaire général adjoint du P.c.t, André Massamba, qui a patronné l'ouverture de ladite session, en présence de Gabriel Obapounou, président de la fédération P.c.t de Brazzaville. A cette occasion, le bureau exécutif du Comité d'honneur du P.c.t a mis en place trois commissions de travail au sein du comité: commission politique, juridique et administrative; commission des collectivités locales, conseils départementaux et communaux des communes rurales et urbaines; commission socio-culturelle.

La création du Comité des membres d'honneur au sein du P.c.t est l'une des recommandations du 6^{ème} congrès extraordinaire de ce parti. Le Comité des membres d'honneur du P.c.t est un organe consultatif regroupant les membres du parti ayant occupé de hautes fonctions au niveau du parti et de l'Etat. Il joue le rôle de modérateur et de conseil auprès du P.c.t et a pour mission: l'analyse des questions concernant la bonne marche du parti et de l'Etat. A ce titre, il émet des avis et formule des recommandations concernant la bonne marche du parti et de l'Etat.

Le bureau exécutif du Comité des membres d'honneur du P.c.t allait, normalement, tenir sa première session ordinaire de l'assemblée générale inaugurale, depuis le 13 septembre 2013, au palais des congrès. Mais, il a été, malheureusement, frappé par les décès suc-

cessifs de trois éminents membres, Basile Olonguidzélé, Louis Soussa, Céline Claudette Eckomband. Outre les membres décédés, d'autres, comme Louis Sylvain Ngoma, ambassadeur au Brésil, Justin Lekoundzou Itihi-Ossetoumba, André Mouélé, Christian Gilbert Bembé, Jean Jules Okabando, Pierre Nzé (France), n'ont pas pu faire le déplacement de Brazzaville.

Le comité n'a siégé qu'avec 26 membres résidant au Congo, au lieu des 35 membres qu'ils sont, au total.

Dans son allocution, Justin Mikolo-Kinzouzi a rappelé: «*Pour renforcer ses capacités de recherche et d'analyse de la société congolaise, le 6^{ème} congrès extraordinaire a innové, en nommant des membres d'honneur du P.c.t, au nombre de 35, moins les trois camarades décédés, soit 32 membres répartis comme suit: Brazzaville 24, Pointe-Noire 2, France 5, Bré-*



Justin Mikolo-Kinzouzi (au milieu)



Les participants et les membres du secrétariat permanent.

sil 1, soit un total de 32 membres».

Le secrétaire général adjoint du P.c.t, quant à lui, a rappelé aux uns et aux autres, le rôle primordial que doit jouer un parti au pouvoir. «*Le P.c.t est un parti de gouvernement, la social-démocratie est sa doctrine politique, elle aspire son action, ses normes et sa pratique. C'est surtout un parti au pouvoir, et le devoir premier de ces militants, c'est défendre et conser-*

ver le pouvoir. Pour réussir cette difficile entreprise, le parti doit être efficacement organisé, animé par des ressources humaines de qualité et bénéficiaire de l'adhésion populaire», a-t-il indiqué.

Signalons que la session du Comité des membres d'honneur du P.c.t s'est achevée par un rapport contenant le calendrier des activités à mener.

Pascal Azad DOKO

Ministère de la santé et de la population

Vers une coopération médicale entre le Congo et le Japon



François Ibovi (à dr.) et Hirotaka Tsihara.

Dans le cadre de la mission conjointe publique-privée pour l'investissement du commerce en République du Congo, une délégation japonaise, conduite par Hirotaka Tsihara, vice-ministre parlementaire des affaires étrangères, a été reçue en audience, mardi 26 novembre 2013, par François Ibovi, ministre de la santé et de la population. Au cœur de leurs entretiens, les grands projets d'aménagement dans les hôpitaux et le problème de la purification des eaux usées dans les différents centres hospitaliers du Congo.

Donnant réponse à toutes ces préoccupations à la presse, à sa sortie d'audience, le vice-ministre japonais, a fait savoir qu'il y a, dans sa délégation, deux entreprises nippones intéressées au domaine de la santé, qui peuvent répondre aux attentes du Ministère de la santé et de la population.

Par ailleurs, il a précisé qu'elle allait voir dans quelle mesure collaborer, sinon établir une coopération entre les entrepreneurs japonais et le département congolais de la santé.

C.A.Y.NGO.

Un incendie au commissariat de police de Ouenzé II provoque la panique

Le commissariat de police de Ouenzé II, communément appelé P.s.p Ouenzé Manzanza, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, était en relief. Un incendie y est survenu, mardi 26 novembre 2013, vers 11h, à l'étage du bâtiment. Les flammes ont touché le magasin d'armes, situé au premier étage, provoquant de fortes détonations qui ont créé une panique générale. La panique a atteint les environs, dont l'hôpital Albert Leyono, situé non loin de là. Malades, personnel soignants et visiteurs ont pris la poudre d'escampette. Dans un quartier où la population est traumatisée par les explosions meurtrières du 4 mars 2012, on peut comprendre la panique qui s'est produite. L'intervention énergique des soldats du feu, alertés, a permis de maîtriser les flammes qui commençaient à se propager dans le reste du bâtiment du commissariat de police. Quatre bureaux ont été endommagés et les archives sont irrécupérables. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée, ni de blessés. Selon la direction générale de la police, un court-circuit est à l'origine de l'incendie, qui est parti d'un poteau électrique du réseau aérien de la S.n.e (Société nationale d'électricité). Juste après l'incident, les autorités policières, notamment le général Jean-François Ndengué, son adjoint le général Albert Ngoto et le directeur de la sécurité publique, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, sont arrivés sur les lieux. Ils ont été rejoints quelques temps après par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mbolou. Ils ont constaté les dégâts causés par les flammes. En attendant, une enquête a été ouverte, pour déterminer les causes exactes de l'incendie. Il faut signaler que 24 personnes, détenues dans une cellule, ont été, rapidement, évacuées au commissariat de police de Ouenzé-Mampassi. Des témoins ont affirmé que deux d'entre eux se seraient évadés. Mais, la direction n'a pas confirmé cette information.

Le centre préscolaire

Joseph Ngaliema visité par des voleurs

L'école primaire et le centre préscolaire Joseph Ngaliema, situés à Massina, un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, n'ont pas été épargnés par la bourrasque de la semaine dernière. Des toiles de leurs bâtiments ont été emportées. L'école primaire, vieille de 40 ans, nécessite une réhabilitation totale, des fissures ayant lézardé le bâtiment des salles de classe. Pour le centre préscolaire, on peut dire qu'un malheur ne vient jamais seul. Des voleurs ont profité de l'orage pour le visiter. Ils ont cambriolé le matériel didactique, le matériel aratoire et la batterie de cuisine. Tout ce qui servait à nourrir les enfants (assiettes, gobelets, cuillères, etc.), a été emporté. La directrice du centre a lancé un appel à l'aide. Il faut espérer que les pouvoirs publics et les personnes de bonne volonté ne seront pas sourds à son cri d'alarme.

Même les catastrophes naturelles ont des responsables

On disserte toujours sur les érosions qui rongent et dévorent des maisons entières, laissant les occupants dans la désolation et le dénuement, et sur les inondations qui touchent plusieurs quartiers, depuis le début de la saison des pluies, à Brazzaville. Le débat fait rage dans les quartiers, les marchés, les administrations. Il était, aussi, dimanche 24 novembre, dans les médias, notamment sur M.n.t.v, une chaîne de télévision privée. Question: qui est responsable des érosions et des inondations dont sont victimes les Brazzavillois? Encre et salive coulent. Les uns n'hésitent pas à pointer du doigt les pouvoirs publics et les entreprises de construction des ouvrages, qui ignorent ce que c'est que la canalisation des eaux. A Intsali, une entreprise chinoise est nommément citée. Les eaux provenant de ses chantiers ont transformé les rues en torrent impétueux, faisant de nombreux dégâts. Un véhicule a été, par exemple, englouti à moitié dans le sable. Les autres mettent en exergue la responsabilité des propriétaires fonciers et des acquéreurs des parcelles de terrain dans des zones non aménagées préalablement, et qui s'entêtent à y construire. Il faut dire que beaucoup de familles ayant touché la fameuse allocution d'urgence de trois millions de francs Cfa, après les explosions du 4 mars, ont, pour certaines, acquis des parcelles de terrain dans des zones fortement à risque, parce que les moins cher. Ces familles sont exposées aux catastrophes naturelles.

Une fille-mère lance un cri de détresse pour l'évacuation urgente de son bébé malade

Sandra Nganga, une fille-mère, a lancé, la semaine dernière, un S.o.s pour l'évacuation urgente, à l'étranger, de son nourrisson de 15 mois, conformément au vœu d'un pédiatre qui l'a consulté à l'hôpital de Makélékélé, après avoir été, auparavant, admis au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville). Le nourrisson, ventre ballonné, est gravement malade. Il souffre de jaunisse aigüe. Son état devrait interpeller les personnes de bonne volonté. Sandra, qui réside, rue Fouekélé, n°441, souhaite une réaction rapide des pouvoirs publics, des associations ou des personnes de bonne volonté qui peuvent l'aider à sauver son bébé.

Quand la ministre Adélaïde Mougany dévoile une escroquerie

Des gérants de boutiques sont rançonnés, régulièrement, par des agents de l'Etat qui leur infligent une amende pour non affichage de la photo officielle du chef de l'Etat. Un participant au colloque «Challenge entrepreneurial Rice 2013», menacé de payer 75.000 francs Cfa d'amende, a fait part de sa préoccupation, le 23 novembre 2013, à la ministre des P.m.e et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany. Celle-ci a remis les pendules à l'heure. Il n'existe aucun texte en la matière. Cela relève de l'escroquerie que de faire payer des amendes aux commerçants qui n'affichent pas la photo officielle du président de la République. Ce sont des nécessiteux qui se lancent dans cette pratique, a-t-elle dit, en substance.

Gendarmerie nationale

Clôture du stage de recyclage des unités mobiles et d'intervention

Le stage de recyclage des unités mobiles et d'intervention de la gendarmerie nationale a connu son épilogue, mercredi 20 novembre 2013, à l'Ecole de la gendarmerie nationale, à Brazzaville. C'est le général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de ce corps, qui a, officiellement, clos ce stage, en présence de nombreux officiers généraux et supérieurs des F.a.c (Forces armées congolaises), de la police et de la gendarmerie nationale et, notamment, du général de brigade Nianga Ngatsé-Mbouala, commandant de la G.r. (Garde républicaine) dont le personnel a, aussi, participé à ce stage qui avait pour objectif premier, de renforcer les savoirs faire individuels et collectifs au maintien de l'ordre.

Les 331 agents de la gendarmerie nationale et de la G.r, placés sous l'autorité du lieutenant-colonel Rodrigue Mouloungui, directeur du stage, ont eu trois semaines pour perfectionner leurs capacités techniques en intervention professionnelle. Pour atteindre les objectifs fixés lors de ce stage, des situations ont, concrètement, été jouées, pour aboutir au niveau que devrait avoir un peloton d'intervention. Présentant le rapport du stage, le lieutenant-colonel Rodrigue Mouloungui a précisé que «contrairement aux stages de recyclage effectués les années antérieures, avec du matériel d'emprunt du Groupement para-commando, ce stage de 2013 s'est effectué avec du matériel propre de la gendarmerie acquis en France par le commandement de la gendarmerie».

A cette occasion, des attestations ont été remises par les



Paul Victor Moigny.

officiels à un échantillon de stagiaires, juste avant la démonstration dynamique en salle du matériel nouvellement acquis, par le colonel Stéphane Marcesse, conseiller technique du commandant de la gendarmerie nationale.

Après lui avoir adressé des remerciements et à travers lui, la France, pour l'assistance technique permanente et les conseils à la formation, à la gendarmerie du Congo, le général Moigny s'est adressé aux stagiaires. Il leur a rappelé que la



Une séquence de la manoeuvre.

remise à un niveau opérationnel des unités demeure, d'année en année, un objectif de première importance. Il a, également, relevé la participation, pour la première fois, à ce stage, d'un escadron de la garde républicaine.

La deuxième phase de la cérémonie était constituée d'exercices synthèses qui ont mis en exergue la capacité des unités d'intervention, à contenir une manifestation publique et à faire face à une prise d'otages, grâce à une action conjuguée des unités mobiles de la gendarmerie et de la garde républicaine. A cet effet, les stagiaires ont démontré leur niveau d'assimilation des enseignements reçus ; d'où cette interpellation

du général Moigny: «Lorsque l'exercice de la liberté des uns, notamment le droit de manifester, vient à nuire à la liberté des autres et à l'intérêt national, il revient aux forces de l'ordre d'exercer le monopole de la violence légale, car «force doit rester à la loi».

Signalons, tout de même, que l'explosion d'une grenade assourdissante, lors de la séance d'entraînement aux tirs, avait blessé trois militaires immédiatement pris en charge, dont un seul était hospitalisé pendant dix jours. Ils étaient tous, finalement, présents à la cérémonie de clôture du stage.

Alain Patrick MASSAMBA

D.d.c (Dynamique pour le développement du Congo)

Armand Mpourou milite pour une alternance sans règlement de comptes

Leader d'un jeune parti indépendant qui se distingue par ses prises de position, Armand Mpourou a de nouveau saisi l'opportunité de l'installation, samedi 23 novembre 2013, du bureau de la section D.d.c de Moukoundzi-Ngouaka (dans le premier arrondissement de Brazzaville), pour exprimer la position de son parti sur certaines situations nationales. Ainsi, en ce qui concerne les élections locales dont on attend toujours la date et auxquelles son parti, qui est déjà



Armand Mpourou.

en «pré-campagne», va participer, il a indiqué que «les conditions d'organisation du recensement ne nous rassure pas encore. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas encore la suite. Mais, il n'y a pas que le recensement administratif spécial. Les autres points sur les recommandations de la concertation de Dolisie ne sont pas appliqués, on ne sait pas quand auront lieu les élections locales».

En ce qui concerne la gouvernance du pays, le président de la D.d.c a déploré le fait que les décisions du président de la République ne sont pas suivies d'effets: «Ce que je ne comprends pas c'est que, quand le président de la République prend des décisions, celles-ci ne sont pas du tout respectées. Il y a comme une sorte de climat de désobéissance civile. Je vous prends, par exemple, le cas de certains documents administratifs qui devaient être délivrés gratuitement. Cela n'est pas respecté et les populations continuent à subir. Et cela nous interpelle, car il faut y trouver des solutions. Ces solutions, nous sommes en train de les proposer à la population, afin qu'on puisse nous faire confiance et que demain, nous ayons un Etat de droit. Un Etat où, quand l'Etat parle, la population obéit. Parce que, aujourd'hui, nous assistons comme à une sorte de désobéissance civile».

Mais, quand le président de la D.d.c parle de l'alternance crédible, à quoi fait-il allusion? «Quand on dit crédible, c'est parce qu'il peut y avoir aussi l'alternance par vengeance, par la haine, pour le règlement de comptes. Parce qu'il y a ceux qui font la politique pour arriver au pouvoir et régler les comptes aux autres. Voilà pourquoi nous disons qu'il faut une alternance crédible, sans règlement de comptes», a-t-il précisé.

Pascal Azad DOKO

Cour constitutionnelle

Clôture de l'atelier en informatique et Internet



La salle d'informatique de la cour constitutionnelle.

Du 9 septembre au 20 septembre 2013, les membres et le personnel administratif de la cour constitutionnelle ont suivi un atelier de renforcement des capacités sur les techniques informatiques et d'Internet, au siège de cette institution, à Brazzaville. Organisé en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), cet atelier a été ouvert et clôturé par Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle, en présence du représentant-résident par intérim du P.n.u.d, Eloi Kouadio IV.

«Pendant deux mois, vous vous êtes attelés, avec grand intérêt et une assiduité exemplaire, à connaître et ou découvrir, pour certains, l'environnement logiciels bureautiques et les applications pertinentes sur Word, Excel, Windows et le progiciel Internet prévus au titre de cet atelier. L'évaluation de notre expert qui en est faite ainsi que les divers commentaires issus de vos assises témoignent tout le sérieux qui a caractérisé vos travaux», a dit le représentant-résident du Pnud.

Pour sa part, le président de la Cour constitutionnelle a estimé que cette démarche pédagogique n'est pas un hasard. «L'envahissement des activités de développement, par le numérique, ne peut laisser indifférente la cour constitutionnelle qui ne doit pas être réfractaire aux évolutions techniques. Les nouvelles techniques de gestion s'imposent, inexorablement, comme une exigence de modernité, de célébrité et de perfection dans le travail attendu par les citoyens», a-t-il déclaré. La Cour constitutionnelle a, aujourd'hui, une salle informatisée, avec connexion Internet, et un site Internet pour ses activités. Les participants à l'atelier ont eu droit à des diplômes prouvant leur formation en informatique.

Pascal Azad DOKO

Arrondissement 1 Makélékélé (Brazzaville)

La paroisse Saint-Kisito dotée d'un centre de santé, don de l'Ordre de Malte et du gouvernement français

La paroisse catholique de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville est désormais, dotée d'un centre de santé, qui a été, officiellement, inauguré, lundi 25 novembre 2013, par Thierry De Beaumont-Beynac, président des (O.h.f.o.m) Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte, communément appelé Ordre de Malte-France. En présence de François Ibovi, ministre de la santé et de la population, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Jean-François Valette, ambassadeur de France, Dr Alexis Elira Dokiékias, directeur général de la santé, et plusieurs autres invités.

Achevé au bout de six mois de travaux, pour un coût global estimé à près de 120 mille euros (environ 81 millions neuf-cent mille francs Cfa), dont la moitié offerte par la France, le centre de santé de la paroisse Saint-Kisito vient combler les besoins en assistance sanitaire des habitants de ce premier arrondissement de Brazzaville. «Le centre va concourir à la réduction de la mortalité infantile qui figure parmi les priorités pour le développement des communautés. Ce centre primaire est à la disposition des populations qui sont ici en croissance. Grace, notamment, à la contribution du Fonds social pour le développement», a indiqué le diplomate français, Jean-François Valette.

Le président de l'Ordre de Malte-France, Thierry De Beaumont-Beynac, a, quant à lui, déclaré: «Le dispensaire de Saint-Kisito s'inscrit dans la lignée des interventions sanitaires de l'Ordre de Malte en Afrique. Je me réjouis qu'il ait un impact sur les populations de Makélékélé». «Des agents de l'Ordre de Malte feront tout pour que le centre soit maintenu en bon état, pour le développement de ce centre. L'inauguration de centre est le résultat du travail accompli par trois

acteurs: les pères spiritains qui sont à l'origine du projet (Le père Le Bec), la France et l'Ordre de Malte-France», a-t-il ajouté. La consultation, le suivi des femmes enceintes, la vaccination infantile, la pharmacie et les examens de laboratoire sont autant de services médicaux que ce centre va assurer.

A l'occasion de cette cérémonie d'inauguration du centre de santé Saint-Kisito, père François Le Bec, curé de la paroisse et initiateur du projet, a été décoré de la croix du chevalier de mérite de l'Ordre souverain de Malte et le docteur Aubierge Matondo a été fait chevalier du mérite du même ordre.

Signalons que l'Ordre souverain de Malte est un organisme international qui entretient des relations diplomatiques avec cent cinq pays, à travers le monde. Il remplit deux missions: la défense de la foi et le service aux plus pauvres, par l'entremise d'actions sociales et humanitaires.

Présent au Congo, après la guerre de 1997, l'Ordre de Malte-France a relancé toutes ses actions dans le pays. Le 23 février 2012, l'ambassadeur de l'Ordre souverain de Malte au Congo, Philippe d'Alverny, présentait ses lettres de créances, au président de la République,



Une vue des officiels.



Le Père Le Bec (à dr), recevant la croix du chevalier de mérite de l'Ordre souverain de Malte.

Denis Sassou Nguesso. Ce qui a permis au président de l'Ordre de Malte-France, Thierry de Beaumont-Beynac, de signer une convention de partenariat avec le Ministère de la santé et de la population, qui prévoit, notamment, le soutien à deux dispensaires, celui de Poto-Poto et celui de la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé. C'est ainsi que 26 février 2012, l'ambassadeur de France,

Jean-François Valette, procédait à la pose de la première pierre du dispensaire de Saint-Kisito, géré par le père François Le Bec. Son inauguration est venue ainsi couronner le partenariat entre l'Ordre de Malte-France, le gouvernement français et le Ministère de la santé et de la population.

Hordel
BIAKORO-MALONGA

Communauté nigériane de Brazzaville

Alhaji Muda Mohammed élevé au rang de notable Onwa 1 dans la communauté Ibo

En reconnaissance de ses actions de bienfaisance à l'égard de ses compatriotes vivant à Brazzaville, Alhaji Muda Mohammed, la cinquantaine révolue, a été élevé au rang d'Onwa 1 (sage), par la communauté nigériane Ibo vivant à Brazzaville. La cérémonie de son investiture, qui a démarré par une prière conduite par un pasteur, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Nigeria au Congo, Mme Princess Victoria Onipedé, dimanche 25 novembre 2013, dans les locaux de l'ambassade du Nigeria. En présence de nombreux membres de la communauté nigériane Ibo de Brazzaville, enthousiasmés par le rituel traditionnel qui a marqué cette cérémonie patronnée par l'Igoué Newton Okeké, le chef coutumier ibo et le plus anciens Nigerian au Congo.

Le rituel d'investiture traditionnel de M. Alhaji Muda Mohammed,



Alhaji Muda Mohammed vêtu des signes distinctifs d'Onwa 1



Alhaji Muda Mohammed, lors de la traditionnelle cérémonie.

l'un des premiers Nigériens à s'installer au Congo comme homme d'affaires, ancien président de la communauté nigériane de Brazzaville, pendant huit ans, au rang de notable et sage de la République Fédérale du Nigeria au Congo, était plein d'émotion pour ses compatriotes présents. L'igoué ou le chef coutumier de la communauté nigériane au Congo a investi, au rang de sage, un de ses compatriotes qui s'est distingué par sa sympathie, sa modestie et sa bienfaisance à l'égard des Nigériens vivant dans la capitale congolaise.

A la fin du rituel animé par un groupe traditionnel, Mme Princess Victoria Onipedé, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction, à l'égard d'Alhaji Muda Mohammed. «C'est parmi les meilleurs jours de sa vie au Congo. Nous avons la paix au sein de la communauté nigériane. Nous sommes en train d'honorer un homme qui a fortement participé, pour la communauté», a-t-elle déclaré, tout en saisissant cette opportunité pour remercier le président Denis Sassou Nguesso, pour tout ce qu'il fait en faveur de son pays, particulièrement dans le cadre de l'amitié entre le Nigeria et le Congo.

Par ailleurs, la diplomate nigériane a lancé un appel à ses compatriotes de respecter les lois et règlements du pays d'accueil, dans tout ce qu'ils entreprennent.

Alhaji Muda Mohammed, originaire du Nord du Nigeria, mais qui parle trois langues (haoussa, yoruba et ibo), a été élevé au rang d'Onwa 1 du Congo-Brazzaville, qui signifie la lune, afin d'éclairer ses compatriotes, en les conseillant et en leur dictant les bonnes règles de conduite. Il a accueilli et aidé ses compatriotes de toutes les ethnies qui se sont installés au Congo. Il avait déjà été reconnu par la communauté nigériane haoussa comme leur chef traditionnel affublé du titre de «Serki Haoussawa» du Congo-Brazzaville.

Donnant la signification de son nouveau titre coutumier de Onwa 1, il a dit: «La lune signifie, chez nous, le bonheur. Quel que soit ce que tu cherches dans la vie, tu l'auras. Je suis très content que le Nigeria m'ait honoré, il a reconnu ma valeur. J'ai fait beaucoup pour mes frères».

Ravi d'avoir porté les insignes du pouvoir des Onwa, Alhaji Muda Mohammed a demandé à ses compatriotes d'être honnêtes, exemplaires et de travailler en partenariat avec l'Etat congolais.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Congo - France

L'hôpital de Loandjili et le C.h.r.u de Lille poursuivent leur partenariat

Une délégation du C.h.r.u (Centre hospitalier régional universitaire) de Lille, au Nord de la France, conduite par son directeur général, Yvonnick Morice, a échangé, le 20 novembre dernier, à Pointe-Noire, avec le personnel de l'hôpital général de Loandjili de Pointe-Noire, en présence de sa directrice générale, le Dr Françoise Ndinga-Andely. L'occasion de faire connaître les deux structures et réaffirmer la volonté de poursuivre l'accord de partenariat qui les lie.

La rencontre entre la direction du C.h.r.u et celle de l'hôpital de Loandjili s'est déroulée dans la salle des conférences dudit hôpital. Elle a été marquée par les interventions du directeur général du C.h.r.u, Yvonnick Morice, du doyen de la Faculté de médecine de Lille, le professeur Didier Gosset, et de la directrice générale de l'hôpital général de Loandjili, le Dr Françoise Ndinga-Andely.

Le C.h.r.u est un centre hospitalier qui a trois principales missions: les soins, l'enseignement et la recherche. Il est sous tutelle des ministères français de la santé, de l'enseignement et de la recherche.

Quatrième établissement sanitaire français après Paris, Lyon et Marseille, le C.h.r.u de Lille couvre une population de plus de quatre millions d'habitants répartis sur toute la région du Nord-Pas-de-Calais, en France. C'est aussi un établissement de recours et de référence, pour



Yvonnick Morice.

cette région septentrionale française.

Avec une capacité d'accueil de plus de trois mille lits, il reçoit plus de deux cent mille hospitalisations et près d'un million de consultations externes par année. Plus de quinze mille



Le Dr Andely à gauche et M. Morice.

personnes travaillent au C.h.r.u. Ce sont des agents de l'administration, des médecins et des infirmiers, des sages-femmes et des agents paramédicaux. En dehors des missions régaliennes dévolues à un établissement hospitalo-universitaire, le C.h.r.u de Lille travaille, également, sur le volet coopération. «Nous ne travaillons pas en milieu fermé. Nous sommes très ouverts aux structures publiques ou privées. La relation avec les médecins correspondants est très déterminante pour la qualité de la prise en charge du patient»,

a indiqué Yvonnick Morice, dans son exposé axé sur la présentation de sa structure.

Créé en 2008, l'hôpital général de Loandjili est une structure publique, fruit de la coopération sino-congolaise. Elle a conclu un contrat de partenariat avec le C.h.r.u de Lille, qui est, souvent, traduit dans les faits, à travers des échanges d'expériences dans domaines sanitaires. Un partenariat que le Dr Andely-Ndinga et M. Morice entendent pérenniser et fructifier davantage.

John NDINGA-NGOMA



**Nouvelle
bouteille
Format 1 Litre**

**Pratique et
transportable**



Diocèse de Dolisie

La clôture de l'année de la foi marquée par la campagne du Renouveau charismatique

Dimanche 24 novembre 2013, l'Église universelle a clôturé l'année de la foi, lancée il y a exactement un an par le Pape Benoît XVI, pontife émérite. Dans le diocèse de Dolisie, deux événements ont marqué la clôture de cette année de la foi: la tenue de la session administrative de la coordination nationale du Renouveau charismatique, marquant la fin des activités du 40^{ème} anniversaire de son existence au Congo et la grande campagne d'évangélisation, une grande première dans l'histoire de ce jeune diocèse.

La messe de clôture de l'année de la foi, célébrée en la solennité du Christ-Roi de l'univers, a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie et co-présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), qui a assuré la prédication. Plus d'une vingtaine de prêtres ont concélébré cette eucharistie, parmi lesquels les abbés Alphonse Konioka et Marc Mfoutou, respectivement, curé de la cathédrale Saint-Paul et directeur du petit-séminaire Saint-Gabriel de Dolisie. Les différentes délégations des membres du Renouveau charismatique de tous les diocèses du Congo, à l'exception de celle du diocèse d'Impfondo, ont foulé le sol de Dolisie, mercredi 20 novembre, pour leur session administrative dont les travaux étaient ouverts jeudi 21 novembre, par une messe présidée par Mgr Bienvenu Manamika. A l'issue de leurs travaux, les responsables du Renouveau charismatique au Congo ont élaboré une charte qui va dorénavant régir le mouvement charismatique au Congo. Il sied de rappeler que c'est à Mgr Ernest Kombo, une icône du Re-

nouveau charismatique congolais, ancien évêque d'Owando, qui a rejoint la maison du Père pour la pâque éternelle, que revient l'insigne honneur d'avoir lancé le travail d'élaboration de cette charte qui, avec la grâce de Dieu, sera signée en 2014, par Mgr Portella, délégué épiscopal du Renouveau charismatique. Une autre décision a été prise au cours des assises de Dolisie. Il s'agit de l'élaboration d'un livret d'initiation des sept semaines, par la coordination nationale du Renouveau. Ce livret est valable pour tous les diocèses. Les participants ont, par ailleurs, mis en place le bureau diocésain du Renouveau charismatique de Dolisie. Composé de dix membres, avec pour bergère Mme Marie Louise Babagha, de la paroisse cathédrale Saint-Paul. Pendant leurs échanges, les membres de la coordination nationale ont reçu la visite du père Armand Denahou, prêtre du diocèse de Lokossa, au Bénin, qui a bien voulu partager son expérience du Renouveau avec les membres de la coordination nationale. Le deuxième temps fort de la clôture de l'année de la foi a été l'organisation d'une campagne



Le peuple de Dieu suivant attentivement le déroulement de la campagne d'évangélisation.

d'évangélisation, le samedi 23 novembre 2013, à l'esplanade du cercle culturel de Dolisie, sous le thème: «Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi sous l'impulsion de l'Esprit» (Galates 5,25). Cette campagne d'évangélisation a eu comme animateur principal l'abbé Eric Paul Goma, prêtre exorciste du diocèse de Kinkala et prédicateur de la parole de Dieu en milieu charismatique. Cette campagne s'est déroulée en présence des NN.SS Louis Portella Mbuyu et Bienvenu Manamika, des prêtres, religieuses, religieuses et d'une foule immense des chrétiens et des athées. Célébrée à la place mariale de la cathédrale Saint-Paul et ayant drainé une foule nombreuse de chrétiens, la messe de clôture de l'année de la foi et de la solennité du Christ-Roi de l'univers, a été animée par la coordination des chorales et Schola populaire des trois paroisses de la ville de Dolisie,

accompagnée des amis du grégorien de la paroisse cathédrale. Dans son homélie, Mgr Portella a exhorté le peuple de Dieu sur le vrai sens de la Royauté du Christ qui s'est manifestée sur la croix. Peu avant l'adoration au Saint-Sacrement, dirigée par l'évêque de Dolisie, M. Joseph Zihou Ibeni, frère cadet du regretté abbé François de Paul Moundanga-Ibeni, a remis au diocèse de Dolisie, au nom de la famille Ibeni, un bâtiment réhabilité pour abriter la bibliothèque dédiée à l'abbé François de Paul Moundanga-Ibeni. Une série de mot de remerciements a été lue par M. Jacques Damba, coordonnateur national du Renouveau charismatique, NN.SS Louis Portella Mbuyu et Bienvenu Manamika.

Aybienevie
NKOUKA-KOUDISSA
(Sur les notes de l'abbé
Eric Paul Goma)

1^{er} Dimanche de l'Avent Année A

«Venez et marchons dans la lumière du Christ»

Textes: Isaïe 2, 1-5; Ps 122; Rm 13, 11-14; Mt 24, 37-44

Nous commençons aujourd'hui la nouvelle année liturgique. L'Église nous demande, chaque année, de célébrer l'ensemble des mystères chrétiens. Le porche d'entrée est bien l'humble venue du Fils de Dieu en notre terre. Le porche de sortie, ce que nous avons célébré dimanche dernier, avec pompe à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, pour les chrétiens de Brazzaville, est la grandiose récapitulation de toute la création et de toute l'histoire dans le Christ Roi de l'Univers.

Ce premier dimanche de l'Avent, nous commençons la longue et décisive marche vers la célébration et l'intériorisation du mystère du Christ, notre Seigneur et notre Sauveur. Marche qui exige qu'on jette tout d'abord un regard sur nos bagages pour savoir si nous avons pris l'essentiel. Pour un long voyage, c'est nécessaire et important. Mais en même temps, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas trop encombrants pour pouvoir laisser de côté ce qui ne nous servira pas. Mais comment entreprendre un tel voyage dans un contexte où comme le dit clairement Khalil Gibran dans *Le jardin du prophète*: «Pitié pour la nation où existent mille croyances mais aucune religion...»? Ou comme le dit aussi saint Jean parlant des mêmes croyants «c'est toujours Dieu qui parle, c'est Dieu qui répond ! Si ces personnes ne s'imposent un frein sévère, si ceux qui les dirigent ne les obligent à mettre un frein à ce genre de discours, il en résultera de véritables extravagances. Dans tout cela, il y a bien plus de bavardage et d'impureté spirituelle que d'humilité, de mortification de l'esprit. On se figure qu'on est très favorisé et que Dieu vous a parlé; mais tout se réduit à presque rien, à rien, à moins que rien. Les deux textes frappent par leur actualité dans une terre d'Afrique où la course vers les divinités et leur manifestation bat son plein. Ce que les deux textes nous disent, c'est qu'on peut avoir «mille croyances» sans pour autant être «religieux». Bien plus, il y a une différence entre la «croyance» en mille choses, croyance qui relève de la simple raison et la religiosité qui, elle, s'enracine dans la rencontre personnelle d'un «Dieu» personnel dont la rencontre change profondément la vie du dévot.» C'est l'objet de ce voyage: la rencontre avec Dieu qui s'incarne dans l'histoire des hommes. C'est la fête de Noël. Mais cela exige un temps de préparation, d'attente. C'est l'Avent (mot latin «adventum», qui signifie «avènement», «arrivée»). Jésus parle de sa venue, de son avènement comme un événement qui va arriver. Mais, l'arrivée du Fils de Dieu peut ressembler à ce qui s'est passé à l'époque de Noé. Pour Jésus nous sommes toujours aux jours de Noé. Et sa description de ce qui occupe les gens est le portrait exact de notre société contemporaine: travailler, se nourrir, se marier. Rien de mal. Jésus ne les charge pas. Ce sont des hommes et des femmes qui respirent la joie de vivre. Mais quel est leur tort? Le fait de «ne pas se douter de rien», de «ne pas se soucier de l'essentiel, de «ne pas avoir une perception juste du réel». Ils ont l'air de se croire immortels en se bouchant les yeux sur leur condition humaine surtout s'ils possèdent des moyens matériels importants comme l'argent. Quand on a et surtout quand on en a beaucoup, nous donne la possibilité de faire ce que nous voulons, d'avoir ce que nous voulons, de se distinguer des autres, et même d'avoir du pouvoir sur les autres. Là, ceux qui ont de l'argent, qui sont à l'abri du besoin, courent deux gros risques: le premier est de mettre notre sécurité dans cet outil puissant qui nous donne un certain pouvoir sur les choses et les gens; alors que Dieu seul doit être notre sécurité. Le second risque est que voyant tout le pouvoir que nous donne l'argent, on finit par se prendre pour un dieu.

Ce qui nous manque justement, c'est notre capacité à regarder l'horizon. Nous faisons preuve d'une incapacité à lever les yeux vers la montagne, vers le temple de Dieu, nous rappelle Isaïe. Complètement absorbés par la satisfaction de nos besoins et la sécurité de nos biens, nous sommes pas plus évolués que nos anciens, malgré le progrès technico-scientifique de nos sociétés. L'Avent nous rappelle que nous risquons d'être privés de l'essentiel: le désir. Les lectures de ce dimanche nous demandent et nous aident à nous remettre à cette école du désir et à porter à cette même école tous nos désirs pour grandir dans la vérité. Jésus vient rendre visite. C'est dans notre quotidien, dans nos occupations les plus ordinaires qu'il vient. Nous ne sommes pas seuls et nous ne voulons pas être seuls à répondre à cette invitation du Christ: «maison de Jacob, venez et marchons dans la lumière du Christ».

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Diocèse d'Owando

Le séminaire Saint Pie X de Makoua a 60 ans

Le séminaire Saint-Pie X est implanté depuis six décennies à Makoua, «la ville de lumières», la cité traversée par l'équateur est située en bordure de la Likouala-Mossaka, rivière affluente du fleuve Congo. Cet établissement religieux a soixante ans, un âge de rêve, qui suscite le sentiment de bonheur intense et de vive admiration dans les cœurs des anciens et des nouveaux apprenants. Cette joie immense est présente et se manifeste aussi dans le voisinage et dans les cœurs de ceux et celles qui découvrent, connaissent et aiment cette structure de formation. Pour preuve, ils traitent cette école sexagénaire avec égards.

Le séminaire Saint-Pie X, bâti sur la colline du quartier Bonga est l'œuvre remarquable et mémorable des pères de la congrégation du Saint-Esprit. Avec un enracinement profond et une imagination continue et vive, les pères fondateurs de cette pépinière ont construit les bâtiments en briques cuites qui font la beauté des œuvres d'architecture du patrimoine de Saint-Pie X. Dans les années 1990, la communauté des Béatitudes a augmenté la liste du patrimoine immobilier de Saint-Pie X, avec la construction de quatre bâtiments à savoir: l'église ornée de fresques centrées sur le Christ, cotélongo, le réfectoire et la maison blanche. A leur actif, on peut mentionner aussi la construction de la pailotte et de l'oratoire. De toutes ces nouvelles réalisations, seule la maison cotélongo et l'oratoire sont bâtis en briques cuites. En effet, les édifices construits par la communauté des Béatitudes sont encore en bon état. Cependant, les anciens bâtiments dans lesquels évoluent les séminaristes et les prêtres sont dans un état inquiétant: ils deviennent un souci permanent pour les occupants. En plus des bâtiments, les révérends

pères fondateurs de cette maison de formation ont légué aux apprenants et à toute la communauté des formateurs «l'arbre de la vie» appelé communément le fruit à pain qui demeure jusqu'à nos jours le complément alimentaire préféré des locataires de Saint-Pie X. Saint-Pie X attire de nombreux visiteurs aussi grâce à son patrimoine floral hérité des fondateurs de cet établissement et leurs héritiers. Cet art floral est composé de rameaux, de rosier cultivé pour ses fleurs odorantes et d'une variété de fleurs qui touchent le cœur et le corps. Il y a de nombreux arbres fruitiers dans notre verger qui nous donnent des fruits frais au temps opportun, notamment le pamplemoussier, l'oranger, les manguiers, les citronniers etc. Les palmiers à huile et les cocotiers complètent la liste du patrimoine végétal du séminaire Saint-Pie X. Depuis 1953, les formateurs: religieux, diocésains et laïcs, accueillent, accompagnent et proposent aux jeunes garçons congolais et étrangers les rudiments moraux, spirituels et intellectuels. D'année en année, de nombreux jeunes ont reçu et reçoivent ces rudiments qui constituent des tremplins vitaux pour la maturation per-



Abbé Julien Ndinga Djama.

sonnelle, un atout indispensable en vue de la participation active dans le développement de la vie de la Nation et de l'Église. Grâce à cette formation de base pluridisciplinaire, quelques anciens locataires de Saint-Pie X sont devenus des cadres, des fonctionnaires, des militaires,

des policiers, des ministres, etc. Il y a quelques années, un ancien séminariste de Makoua devenu ministre, déclarait: «Ce que je suis devenu aujourd'hui, c'est grâce à cette maison.» Oui, il y a une certaine paix profonde, un bonheur inépuisable de voir que ceux qui ne sont pas devenus prêtres pour la plupart sont dans les structures de prise de décisions de notre pays et ont gardé la foi catholique. Saint-Pie X, notre alma mater vit intensément sa vocation qui consiste à transmettre aux jeunes garçons les rudiments spirituels, moraux et intellectuels. Mais, cet engagement se heurte au manque d'une grande bibliothèque qui accueilleraient comme la chapelle, les lycéens et les formateurs des établissements de Makoua. Saint Pie X, priez pour nous.

Abbé Julien NDINGA DJAMA
Recteur du séminaire Saint-Pie X de Makoua

Diocèse de Kinkala

Bientôt la célébration du 75^{ème} anniversaire de la paroisse Notre Dame Auxiliatrice de Voka

La communauté chrétienne de la paroisse Notre Dame Auxiliatrice de Voka dans le diocèse de Kinkala s'appête à célébrer le 75^{ème} anniversaire de cette paroisse, le dimanche 15 décembre 2013. Ainsi, il est demandé aux ressortissants de Voka, aux hommes et femmes de bonne volonté de venir vivre ce grand jubilé d'albâtre. Ci-dessous, le programme relatif à cette commémoration.

Programme des festivités

- Vendredi 6 décembre 2013: début de la neuvaine à la paroisse Notre Dame Auxiliatrice de Voka, suivie de la messe de Kintuadi à 16h30;
- Samedi 7 décembre 2013: journée de solidarité et visite aux malades avec remise de dons;
- Dimanche 8 décembre 2013: rencontres de football et de Ndzango à 14h, suivies de la tournée de Tata Dzon;

- Lundi 9 décembre 2013: Immaculée Conception de la Vierge Marie et messe à 7h, suivie d'une procession;
- Du mardi 10 au mercredi 11 décembre 2013: confessions;
- Jeudi 12 décembre 2013: opération paroisse propre;
- Vendredi 13 décembre 2013: arrivée de tous les chrétiens à la paroisse et répétitions des différentes cérémonies;
- Samedi 14 décembre 2013 9h: conférence sur l'histoire de la paroisse animée par le professeur François Lumwamu et l'abbé Albert Nkoumbou «Sourire»; 11h: témoignage sur l'histoire de la paroisse; 15h: final du tournoi de football et de Ndzango avec remise des prix aux lauréats; 18h: concert de chants religieux;
- Dimanche 15 décembre 2013: célébration du 75^{ème} anniversaire de la fondation de la paroisse Notre Dame Auxiliatrice de Voka, à 9h au cours de la messe qui sera présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
B.P: 182 - Fax: 81.41.46 - Email: cnss.bzv@laposte.net - N°136/BZV

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les pensionnés de Brazzaville payés par virement bancaire ainsi que les rentiers, qu'une opération de contrôle physique les concernant se déroulera dans la ville-capitale, du 02 décembre au 28 décembre 2013.

A cet effet, des équipes de recenseurs passeront à leur domicile. Les intéressés sont priés de se munir des pièces suivantes:

- Une pièce d'identité;
- Un relevé d'identité bancaire;
- Une copie de la lettre de notification de la pension ou de la rente;
- Une copie de l'acte de mariage, le cas échéant;
- Une copie de l'acte de décès, dans le cas de la pension de survivant.

Les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers ayant changé de domicile sont priés de passer communiquer leur nouvelle adresse à la direction générale de la Caisse.

Les personnes ayant obtenu une procuration d'un pensionné ou d'un rentier se trouvant à l'étranger, devront se présenter à la Direction Générale et se munir, en plus des pièces déjà citées ci-dessus, des documents ci-après:

- Un certificat de vie du pensionné ou du rentier;
- Une attestation de résidence signée par les autorités administratives (Maires ou Préfets) de la ville où réside le pensionné ou le rentier.

Les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers qui ne se seront pas fait contrôler, verront le paiement de leur pension ou de leur rente suspendu.

Le Directeur Général remercie les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers pour leur bonne compréhension.

Fait à Brazzaville, le 19 Novembre 2013

**Le Directeur Général,
Evariste ONDONGO**

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61; E-mail: offnotasalom@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

SPECIALISTE TOUS TRAVAUX BATIMENT

En abrégé «S.T.T.B.»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL: 1567 BIS, RUE NOUMBI, PLATEAUX DES 15 ANS,
ARRONDISSEMENT N°4, MOUNGALI, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG/BZV/13 B 4674

I. Constitution:

Aux termes d'un acte authentique en date du 10 septembre 2013, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Baongo, à Brazzaville, le 26 septembre 2013, sous n°176/11 n°2205, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

• **Dénomination:** SPECIALISTE TOUS TRAVAUX BATIMENT, en abrégé «S.T.T.B.»;

• **Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

• **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo, la construction de bâtiments industriels, de bâtiments à architecture moderne, de tous immeubles, les gros oeuvres, pour le compte des maîtres d'ouvrage privés et publics, la maçonnerie, l'électricité bâtiment et l'industrie, la plomberie, le froid et la climatisation, la création et l'exploitation de scieries, de briqueteries, d'ateliers de charpente, de menuiserie, de toutes usines de fabrication de matériaux de constructions, la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

• **Siège social:** Le siège social est fixé à BRAZZAVILLE (CONGO), 1567 Bis, Rue NOUMBI, Plateaux des 15 ans, Arrondissement n°4 Mougali;

• **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;

• **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 1.000.000 F. CFA (Un Million de Francs CFA). Il est divisé en 100 (cents) parts de 10.000 F. CFA (dix mille Francs CFA) chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 100;

II. **Déclaration notariée de souscription et de versement:**

Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 10 septembre 2013 et enregistrée à BRAZZAVILLE, le 10 septembre 2013, sous n°176/11 n°2205, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées.

III. **Administration:**

Aux termes d'un Procès-verbal des délibérations de la Première Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2013, Monsieur MOUELLE Pierre, de nationalité congolaise, demeurant à BRAZZAVILLE, Rue Montaigne n°82, Baongo, né le 23 décembre 1961, à MOUTOMBO/SIBITI (CONGO), a été nommé en qualité de premier Gérant non associé de la société, pour une durée de deux (2) ans;

IV. **Dépôt légal:**

Le dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 31 octobre 2013, au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, par les soins du Notaire soussigné.

V. **Formalité - Immatriculation:**

La société «SPECIALISTE TOUS TRAVAUX BATIMENT, en abrégé S.T.T.B.» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 31 octobre 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4674.

*Pour insertion légale,
Maître Salomon LOUBOULA*

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.; Tél.: (00242) 05.775.69.43/06 668.58.14; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr - République du Congo

ANNONCE LEGALE

"ALPHA TECHNIQUE"

En sigle A.T – S.A.R.L.

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: Brazzaville, 185, Avenue des 3 Martyrs, Ouézzé.
RCCM: CG/BZV/13 B 4707 - REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 21 octobre 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 05 novembre 2013, sous Folio 202/1, numéro 2384, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: "ALPHA TECHNIQUE";
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés: 1- Monsieur Wen XINFA;
2- Monsieur Wu QIWEI.

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, entièrement libérées par les associés;

Siège social: Brazzaville, 185, Avenue des 3 Martyrs, Ouézzé;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * L'importation des camions et engins de génie civil;
- * La vente des Camions et engins de génie civil;
- * La location des camions et engins de génie civil;
- * Les services après-vente des pièces de rechange;

* Le transport de marchandises.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 21 octobre 2013

et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 05 novembre 2013, sous folio 202/2, numéro 2385, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérant statutaire: Monsieur WU QIWEI, de nationalité chinoise;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 novembre 2013, sous le numéro 13 DA 1231;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 novembre 2013, sous le numéro CC/BZV/13 B 4707.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture)

Vers la création d'un observatoire de l'enfance en danger

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de consolidation du développement du réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture, le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture), avec l'appui de l'ambassade de France au Congo, a tenu, jeudi 21 novembre 2013, dans l'enceinte du centre des mineurs, une rencontre de sensibilisation à la création d'un observatoire de l'enfance en danger. Cette rencontre a été animée par Bernard Makiza, président de l'Observatoire congolais des médias.

Vingt-quatre participants venus des Ongs et des institutions ont pris part à cette rencontre, laquelle leur a permis de s'imprégner de l'expérience du conférencier. Echangeant avec eux, Bernard Makiza leur a rappelé, avant tout, qu'il faut, préalablement, une démarche, pour réaliser des activités. Ce faisant, il a énuméré quelques repères, à savoir: la mise en place de la commission de rédaction de la charte pour la défense des enfants, la commission de suivi et de contrôle, la commission financière, un centre de formation permanente des responsables des jeunes, une commission de projets et de partenariat, etc.

Outre les recommandations, les participants ont fait des suggestions pour la création de l'observatoire. Aussi, ont-ils rassuré le conférencier de travailler en équipe pour réaliser ce projet. Ferdinand Ngatali, coordonnateur adjoint du Reiper, a indiqué que la sortie officielle de cet observatoire n'est pas encore connue. «Je ne peux pas vous garantir, ni vous donner une date exacte, pour la mise en place de l'observatoire. Il s'agit d'un travail difficile et de longue haleine. Il va falloir que les commissions travaillent, réellement, sur cette question et, vous savez que nous avons un partenaire incontournable, c'est l'Etat, les pouvoirs publics, notamment le Ministère des affaires sociales. Ce n'est que ce Ministère, qui



Les participants suivant attentivement le conférencier.

pourra prendre un arrêté en ce qui concerne la création de cet organe. Donc, nous, en tant que société civile, nous sommes là pour que cela soit réalisé», a-t-il dit. Pour mémoire, le Reiper est une association à but non lucratif suivant les dispositions de la loi 1901. Il a vu le jour, en 2003, après une réunion à Brazzaville, des organisations inté-

ressées par la possibilité de partager les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine de l'enfance en rupture. Le Reiper compte vingt organisations, dont quinze à Brazzaville, et cinq, à Pointe-Noire.

Aybienevi
N'KOUKA-KOUDISSA

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Unifier la jeunesse congolaise en valorisant les colonies de vacances

Le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, accompagné de quelques collaborateurs, a séjourné, du 5 au 7 novembre 2013, dans les départements de la Lékoumou, de la Bouenza et du Niari. Il ressort de cette visite que, Sibiti abritera, en 2014, la deuxième édition de colonie de vacances nationales, après plus de vingt ans de silence.

La visite du ministre de la jeunesse et de l'éducation a commencé à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Dans cette localité, Anatole Collinet Makosso a visité le site, qui accueillera la colonie de vacances 2014. Une activité de revalorisation de la jeunesse congolaise attendue non seulement par les jeunes de cette localité, mais aussi, par les jeunes de tous les départements, car elle réunira, également, ceux de la diaspora. Cette colonie sera un important moment de brassage et d'unité nationale.

Pour l'organisation de cette rencontre, les autorités préfectorales de la localité ont proposé cinq sites au ministre de la jeunesse et de l'éducation civique. C'est, finalement, le site de Moussanda qui a été choisi pour abriter l'évènement. Les autres espaces serviront à la mise en œuvre des projets d'encadrement de la jeunesse retenus, dans le cadre de la municipalisation accélérée. Il s'agit, entre autres, de l'auberge de la jeunesse et du centre de loisirs de Sibiti.

Toujours, dans la même localité, Collinet Makosso a entrepris une campagne de lutte contre les antivaletres gangrénant la société congolaise. La Lékoumou qui accueille la municipalisation accélérée, en 2014, devrait, ce faisant, bénéficier des infrastructures physiques, mais aussi, des infrastructures mentales, gage d'un développement durable.

Pour profiter, pleinement, des fruits de la municipalisation accélérée et gagner le pari de l'émergence, a dit le ministre de la jeunesse, les cadres de la Lékoumou sont appelés à changer de mentalité. «Corruption, concussion, vol, démission au service public. Une véritable crise à la citoyenneté, qu'il faut, désormais, sanctionner», a-t-il affirmé. «Il faut responsabiliser les chefs de services, les directeurs départementaux, les secrétaires généraux, qui doivent produire des rapports des agents de chaque service. Les absents verront leur salaire être coupé» a-t-il martelé, avant de remettre un don de drapeaux de la république aux différentes administrations.

Après la Lékoumou, la délégation s'est rendue dans la Bouenza. Dans ce département, Anatole Collinet Makosso a visité le camp d'Aubeville en réhabilitation, situé à 8 km de Madingou. Ce camp, dont les travaux de réhabilitation pourront être achevés en juin prochain, servira d'auberge pour les jeunes en colonie de vacances, puisqu'ils sont appelés à connaître le pays au travers des classes découvertes.

Dans le Niari, enfin, le responsable du département de la jeunesse a visité les structures éducatives et les espaces inexploités réservés à la jeunesse. Le Cefa (Centre d'enseignement de formation et d'apprentissage), construit par le Ministère des affaires sociales, avec l'appui de la Bad (Banque africaine de développement), a clôturé la visite du ministre de la jeunesse.

Signalons que, toujours dans le Niari, le ministre de la jeunesse a conféré avec les opérateurs économiques, qui ont adhéré à la vision du département de la jeunesse, celle de réhabiliter les chantiers et stages vacances. Déjà, environ 400 jeunes ont bénéficié, cette année, des stages et chantiers dans cette localité.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE
Sur les notes de Laure Batimba

Ville de Dolisie: Projet promaïss

Lancement d'un dispositif test de gestion des ordures ménagères

Lancé en janvier 2012, par l'administrateur maire de Dolisie, le projet Promaïss (Projet de renforcement du partenariat entre la Mairie de Dolisie et la société civile pour l'amélioration des services urbains) entend mettre, sous peu, dans la capitale de l'or vert, un dispositif test

de gestion des ordures ménagères. Ce dispositif est une réponse au rapport «Diagnostic des déchets solides dans la ville de Dolisie» réalisé, récemment, par le Gret (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), dans le cadre du projet Promaïss. L'objectif étant, en effet, de procéder à

la construction d'une Atom (Aire de transit des ordures ménagères) qui permettra de stocker les déchets apportés par les tricycles motorisés.

Il y a peu, l'équipe du projet, conduite par le Gret, a lancé, à propos, un appel d'offres restreint à l'endroit des bureaux d'études. Et, les soumissionnaires devront réaliser, à cet effet, une notice d'impact environnemental et social (conformément au décret n°2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social); des études techniques de conception d'un Atom, le montage du dossier d'appel d'offres pour l'entreprise des travaux et le suivi des travaux de construction de l'Atom.

Selon les estimations de l'enquête menée, récemment, par le Gret, sur la problématique des ordures ménagères dans la ville de Dolisie, il ressort que «l'ensemble des habitants et des activités économiques à Dolisie pourraient produire, chaque jour, l'équivalent de 48,3 tonnes de déchets, soit 17.550 tonnes de déchets par an.» Ce même rapport d'enquête indique: «l'évacuation des déchets constitue une véritable difficulté pour les habitants de Dolisie. Face au manque de service de ramassage des déchets, 50% des ménages dolisiens se trouvent obligés de jeter leurs déchets dans une décharge sauvage et 30% de les brûler. Ils ne sont que 19% à faire appel à un ramasseur (...) La viabilisation et la mise aux normes d'un site de décharge municipale

s'avère urgent, pour la mairie, notamment dans la situation actuelle de forte urbanisation. Si l'évacuation des déchets n'est pas garantie, tout ce qui pourrait être mis en place en termes de collecte et pré-collecte risque d'échouer et, cela pourrait avoir des effets contreproductifs importants pour la suite.»

Par ailleurs, le Conseil municipal de Dolisie, dans son plan de développement quinquennal 2008-2013, s'était fixé, entre autres objectifs, de promouvoir un système approprié d'ouvrages individuels et collectifs d'assainissement; d'assainir le milieu urbain et de créer les conditions pour un environnement durable, sain et agréable à vivre; d'étudier et de mettre en place une nouvelle politique intégrée de développement de la Commune. Rappelons que le projet Promaïss a été, conjointement, initié par la Commune de Dolisie et le Gret. Il a fait l'objet d'une convention de partenariat signée, par les deux parties, le 20 janvier 2012, à Dolisie. Sa durée est de 30 mois. Le projet Promaïss est financé, conjointement, par la Commission européenne et la Mairie de Dolisie. Son objectif est de créer les conditions durables pour l'amélioration de la qualité des services urbains accessibles aux populations de Dolisie, en renforçant les capacités des associations locales et celles de la Commune, notamment, leur aptitude à agir.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Correspondant permanent à Dolisie

Office de Maître Jean Berlin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P.: 13665, Tél.:(00242) 06.666.91.71/04.016.09.25 Brazzaville

ANNONCE LEGALE

Société «A.G.G»

Société à responsabilité limitée
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA
Siège social sis à Brazzaville
2 bis, rue Mbochis, Poto-Poto
Arrondissement III - République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du sept novembre deux mil treize, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le onze novembre deux mil treize, aux domaines et timbres de Bacongo F°206/7 n°2423, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société à responsabilité limitée;
Objet:

- L'import-export;
- La Peinture;
- L'Alimentation;
- La Quincaillerie;
- La Restauration;
- La Boulangerie;
- La Pâtisserie;
- Le Débit de boisson.

Dénomination:
La Société est dénommée:
«A.G.G» SARL;

Siège social:
Sis à Brazzaville, 2 bis, rue Mbochis, Poto-Poto, arrondissement III;
Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA divisé en Cent (100) parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées aux associés;
Gérance: Monsieur NZAOU NZOUNGOU Guy Luc, gérant Statutaire de la société «A.G.G» SARL;
Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le treize novembre deux mil treize, sous le n°13 DA 1203, et le RCCM, sous le n°13 B 4693;

Pour avis

Erratum



Une erreur de photo de Michel Niama s'est glissée, dans l'édition du mardi 26 novembre 2013, en page 7 concernant l'article sur la vulgarisation des textes juridiques pour un système statistique national cohérent. Voici donc la vraie photo de Michel Niama. Toutes nos excuses pour ce désagrément.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979», 2ème étage gauche (Face Ambassade de Russie) Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Téléphone: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

CESSION DE PARTS - CHANGEMENT DU MODE DE GERANCE DE LA SOCIETE «MILIODYV'J»

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 000 F. CFA
Siège social: Brazzaville
RCCM: 13 B 3965

Suite à la cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Jesquin Francis OYOMBO consentie à Mademoiselle Micheline Persévérance NGOLO MOUA-BOUERE et aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «MILIODYV'J» tenue à Brazzaville, le 31 août 2013, déposées le 13 novembre 2013, au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, les statuts de la société «MILIODYV'J» ont été mis à jour, le 13 novembre 2013, par la Notaire soussignée et enregistrés à la recette de Brazzaville/Bacongo, le 13 novembre 2013, sous folio 209/18 numéro 2468.

Aux termes du Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2013, la société est, désormais, gérée et administrée par Mademoiselle Micheline Persévérance NGOLO MOUABOUERE.

Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 novembre 2013, enregistré sous le numéro 13 DA 1213.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 18 novembre 2013, sous le numéro M2/13-2389.

Pour Avis,
Me Ado Patricia Marlène
MATISSA,
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2ème étage gauche (Face Ambassade de Russie)
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Téléphone: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL DE LA SOCIETE UNICON CONGO

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 200.000.000 F. CFA
Siège social: Brazzaville - RCCM: 11 B 2682

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée UNICON CONGO, société anonyme avec Administrateur Général en date à Brazzaville du 14 octobre 2013, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date à Brazzaville du 13 novembre 2013, enregistré à la recette de Brazzaville, le 14 novembre 2013, sous folio 209/6, numéro 2456, les actionnaires ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes:

- Energie moyenne et basse tension:
- * Conception, dimensionnement, fourniture, mise en oeuvre et maintenance d'une infrastructure de réseau d'énergie et hydraulique;
- * Fourniture, pose, mise en oeuvre et maintenance d'un système de câblage en courant faible et fibre optique Indoor et/ou Outdoor;
- * Mise à disposition de compétences techniques;
- * Formation.
- Informatique, réseau local et étendue et Télécommunication:

- * Analyse des besoins;
- * Conception, dimensionnement, fourniture, mise en oeuvre et maintenance des infrastructures informatiques, réseau et télécommunication;
- * Développement d'application spécifique, création site web;
- * Mise à disposition de compétences techniques;
- * Formation.

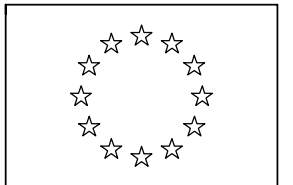
-Réseau virtuel:
o Achat de forfait d'utilisation auprès des opérateurs historiques et revente à des clients.

L'article 2 des statuts relatif à l'objet social a été modifié en conséquence. Dépôt légal de l'acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 novembre 2013, enregistré sous le numéro 13 DA 1225. Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 20 novembre 2013, sous le numéro M2/13-2405.

Pour Avis,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

*pour les Organisations de la Société Civile (OSC)
en République du Congo*



Dans le cadre du Programme Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo organise en 2014 une nouvelle série de formations sur la conception de projets et la recherche de financements. Elle invite les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées, et répondant aux critères d'éligibilité (détaillés ci-dessous), à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Sujet: gestion du cycle de projet, conception de projets, recherche de financements, gestion associative

Durée: 2 sessions de 5 jours, à temps complet (soit au total 70h de formation réparties

sur 10 jours)

• **Date:** 2014 (les dates exactes seront précisées aux OSC retenues)

• **Lieux des formations:** Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Ouesso (à titre indicatif)

• **Nombre de formations prévues en 2014:** 5 formations, avec 15 à 20 participants à chaque fois (à titre indicatif) **Remarques importantes:**

• **Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport.** Une pause café et déjeuner sera néanmoins servie chaque jour et du matériel de formation sera fourni.

• **Chaque participant doit obligatoirement suivre les deux sessions de formation** (qui auront lieu avec 1 à 3 mois d'intervalle). Un certificat de formation sera distribué à la fin de la deuxième session de formation.

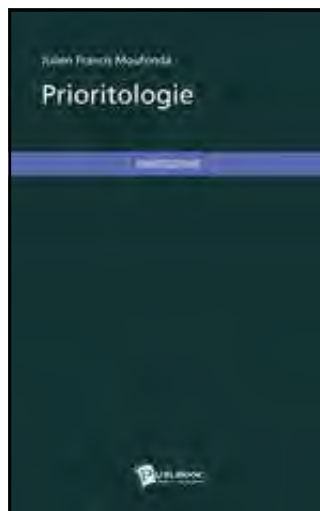
Livre: «Prioritologie» de Julien Francis Moufonda

Un ouvrage de précurseur qui jette les bases d'une nouvelle discipline

Julien Francis Moufonda, de nationalité congolaise, vient d'inscrire son nom dans le cercle très fermé des écrivains congolais. En publiant, aux Editions Publibook, à Paris, en France, un ouvrage de 46 pages, intitulé: «Prioritologie». La cérémonie de présentation-dédicace a eu lieu, vendredi 22 novembre 2013, dans la salle des conférences de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo). Au cours de cette cérémonie, l'auteur était entouré des professeurs Grégoire Lefouoba et Charles Zacharie Bowao, tous deux enseignants à l'Université Marien Ngouabi, philosophes et condisciples de l'auteur dans les universités de l'ex-U.r.s.s (Union des républiques socialistes soviétiques).



Julien Francis Moufonda.



La couverture du livre.

Dans l'assistance, il y avait l'épouse de l'écrivain à l'honneur, Mme Jeannette Moufonda, ses enfants et plusieurs autorités civiles et militaires, des hommes de lettres, ainsi que ceux originaires du Japon, des Etats-Unis, venus apporter soutien, réconfort à l'auteur pour son initiative combien louable. Au début de la cérémonie, Bienvenu Boudimbou, maître de cérémonie, se servant d'une anecdote, a illustré la préséance dans le respect de l'échelle des priorités dans la réalisation de toute œuvre. Ouvrage de précurseur, le livre de Julien Francis Moufonda a le mérite de jeter les bases d'une nouvelle discipline appelée «Prioritologie», qui s'appuie sur d'autres. Lois, principes, typologie des priorités, exemple d'applications constituent le matériau primordial avec lequel l'auteur construit les objets, mais aussi, les champs

d'application de ce qui se définit comme l'étude des priorités, pour en faciliter l'accessibilité, dans le temps et l'espace, à celui qui les dégage et à celui qui les vit, dans n'importe quel domaine de l'activité humaine. Considérée comme un essai de philosophie, l'œuvre de l'auteur circonscrit déjà les piliers et les moyens sur lesquels peut se développer la «Prioritologie». Ainsi, l'ouvrage à l'honneur se subdivise en six chapitres: Prologomènes; Méthodologie, catégorisation, analyse des priorités; Typologie des priorités; Caractéristiques des priorités; Loi et principes de la prioritologie; Application de la méthode de la prioritologie pour l'efficacité du travail. Abordant le motif l'ayant conduit à rédiger le présent ouvrage, l'auteur note, dans l'avant-propos: «C'est à l'Université de Lomonossov de Moscou, où j'ai étudié, que m'est venu, en

1987, l'idée de concevoir une approche globale des priorités de développement sociétal. Cette idée n'est pas partie du néant; elle a surgi en moi, pendant que, jeune étudiant congolais, nous avons entrepris, en pleine guerre froide, une réflexion marxienne portant, à la fois, sur les modes de production en République du Congo et dans certains pays de l'Asie.» Parlant du but de son œuvre, Julien Francis Moufonda relève: «Cette étude qui a pour but d'ouvrir un pan de la connaissance pour inviter les chercheurs et les étudiants à approfondir les pistes indiquées sur l'objet, les déterminations abstraites générales (...) les prin-

cipes qui sont appelés à fonder la corporéité conceptuelle de la prioritologie.» Dans la trame de l'ouvrage, l'auteur souligne, à la page 17: «La théorie des priorités se prête donc à la pluralité et surtout à la multisectorialité. C'est une théorie qui se veut transdisciplinaire, et qui exige d'autres sciences: la philosophie, la science politique, l'histoire, la sociologie, le droit, la psychologie, l'économie, la géographie, les mathématiques, les sciences physiques, la biologie, la zoologie, la botanique... dans son champ d'application.» Examinant les principes de la prioritologie, Julien Francis Moufonda les énumère, dans

REMERCIEMENTS

M. KIMBILA Gabriel et Mme KIMBILA née MISSILIMBAZI Emilie remercient, très sincèrement, tous les parents, amis et connaissances qui ont bien voulu prendre part à la célébration de leur mariage qui a eu lieu, le 14 septembre 2013, respectivement, à la mairie de Ouenzé et à l'église Sainte Marie de Ouenzé, et remercient également tous ceux qui ont contribué à la réussite de la cérémonie.

son ouvrage, de la page 38 à 40 et en retient onze, parmi lesquels: le principe de l'humanisme, le principe de la paix, celui du partage ou de l'amour entendu aussi comme principe de vivre pour les autres, principe du réalisme, de l'objectivité, principe de l'efficacité, etc. Au terme de la cérémonie, avant de dédicacer les quelques livres qui lui ont été présentés à la demande de leurs acquéreurs, l'auteur de «Prioritologie» a remercié l'assistance d'avoir répondu favorablement à son invitation, ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, lui ont permis de mener à bon port le présent ouvrage disponible dans les li-

brairies au prix de 10.000 frs Cfa. Titulaire du Doctorat Ph. D, obtenu à l'Université d'Etat Lomonossov (Moscou, 1986), Julien Francis Moufonda est spécialiste des Sciences humaines. Il est ancien chargé de cours à l'E.n.s (Ecole normale supérieure) de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville et ancien questeur et secrétaire général de l'Assemblée nationale du Congo. Actuellement, il est vice-chairman de la Fédération pour la paix universelle, chapitre Congo, ambassadeur pour la Paix.

Gislain Wilfrid BOUMBA

AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N°0910/2013/DAF

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement:

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA);
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC);

Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Etre âgé de 21 – 30 ans;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Etre âgé de 21 – 30 ans;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être composés de:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo);
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail;
- Certificat ONEMO;
- Casier judiciaire;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email: emploi@aerco-cg.com;
- Adresse: Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N°0910/2013/DAF

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e) Assistant(e) RH

Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH:

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

Les dossiers de candidature doivent être composés de:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo);

avec photo);

- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail;
- Récépissé ONEMO
- Casier judiciaire;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email: emploi@aerco-cg.com
- Adresse: enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

La problématique des examens d'Etat dans notre système éducatif

Notre système éducatif, comme partout ailleurs, est le miroir de ce qu'une nation a de valeur intrinsèque sur le plan intellectuel, si tant est qu'à travers cette épithète soient véhiculées les valeurs morales, culturelles, sociales, psychologiques, économiques, philosophiques et politiques spécifiques à un peuple. Ce peuple, dont les gouvernants sont à la fois les maîtres d'œuvre des chantiers colossaux et pluridimensionnels d'une part et les briseurs de rêves merveilleux de l'autre, attend, dans une exigence parfois indécente, une gestion impeccable de la chose publique. Quand celle-ci s'appelle l'école, les gouvernants sont accablés, malmenés, vilipendés, traînés dans la boue, sans ménagement. Et si l'on donnait la parole et l'occasion de laisser au peuple le temps de juger les gouvernants sur la place publique, nul doute qu'on assisterait à un lynchage éhonté qui n'honorerait pas notre nation. Nous qui sommes à la fois dans ce peuple et dans les gouvernants, au rez-de-chaussée de ce grand immeuble des gestionnaires de notre système éducatif, nous pouvons nous placer au milieu de ces deux camps qui ont en commun une seule et même préoccupation: le succès scolaire de nos enfants-apprenants.

Tout le monde est coupable. Le parent d'élève n'entend plus son enfant contre performant redoubler sa classe, pour mieux s'affranchir des lacunes et insuffisances avérées sur la base des évaluations sommatives de fin d'année. Il pousse, donc, l'enseignant et l'administrateur en charge des deux (le maître et l'élève) à mettre, dans la brouette scolaire, le paresseux rejeton qui, se moquant de tout le monde, échoue en classe supérieure, pour y aller tenter de sauter un obstacle situé à deux mètres de son niveau, lui qui l'année d'avant n'avait pu franchir la ligne d'arrivée placée à 1 mètre 50. Voilà comment grossissent, à n'en point finir, les listes des candi-



Par Pierre Ntsemou.

cap dans la gestion encore scabreuse de nos examens d'Etat.

Pour une gestion saine et claire des examens d'Etat

Donnons aux chefs d'établissement la première responsabilité de la réussite de ce challenge majeur de ses devoirs administratifs. Dès sa prise de fonction en septembre, il doit se sentir pleinement impliqué dans l'inscription officielle et en règle des candidats régulièrement inscrits en classe d'examen, conformément aux décisions du conseil d'administration de fin d'année scolaire, entérinant les propositions du conseil des professeurs du dernier trimestre ou semestre, selon les circonstances. Seules les listes complémentaires des transferts officiels courant les deux premiers mois suivants la rentrée des classes s'ajouteraient aux candidats dont l'inscription serait confirmée par les Directions départementales de l'enseignement, dont le service des examens et concours a, entre autres charges, la gestion de cette question sensible, en adéquation avec ce que les différents rapports administratifs et pédagogiques des établissements scolaires auront consigné en amont de la rentrée scolaire et dans le rapport de rentrée de l'exercice en cours. Cette disposition technique et pratique disciplinerait les administrateurs dont l'indolence tutéaire rime avec une complaisance démissionnaire.

La menace d'une sanction est l'antichambre d'une bonne résolution

Oui! Les chefs d'établissement doivent se sentir sous les projecteurs de la hiérarchie et les dividendes à tirer d'une bonne gestion des inscriptions de leurs candidats aux examens d'Etat devraient tout autant les exciter que la notoriété de s'entendre affublés de gros titres comme «D.g» (Directeur général) ou Monsieur le directeur, Monsieur le proviseur... C'est dire combien ces hommes et ces femmes aux commandes de nos structures scolaires devraient prendre à bras-le-corps et à temps, la campagne d'inscription aux examens et concours de leurs candidats. En prenant en compte toutes les dispositions ci-devant inventoriées, ils devraient être capables de produire des pré-listes d'inscription des candidats, acheminées par voie hiérarchique aux directions des examens et concours, le 30 novembre de l'année scolaire en cours, délai de rigueur. Deux mois plus tard, les listes provisoires d'inscription venant des D.e.c (Directions des examens et concours) leur seraient retournées pour d'éventuelles corrections à apporter en cas de besoin. Ainsi, quatre mois environ avant le déroulement des exa-

mens d'Etat, le toilettage des listes réduirait au maximum les coquilles inhérentes au traitement laborieux de cette tâche éprouvante à plus d'un titre, mais raisonnable et facile à évaluer, en prenant des garde-fous et en se donnant les moyens et la disposition d'esprit à l'ouvrage.

Pour une gestion saine et claire des examens d'Etat

Gérer méticuleusement les dossiers des candidatures par l'exploitation stricte des bottins de réussite aux diplômes exigés pour postuler à l'inscription à l'examen ou concours envisagés. Il faut ici des hommes ou des femmes dont la moralité et l'expertise sont éprouvées, prouvées et approuvées par les gouvernants et techniciens du Ministère. Et le pays ne manque absolument pas en l'espèce, des cadres compétents. Il suffit de regarder sans état d'âme, sans a priori, sans acrimonie, sans exclusive, sans clientélisme, sans chantage, sans complaisance, sans favoritisme, sans parti-pris subjectif... Des critères objectifs de nomination aux postes sensibles et techniques sont à la portée de tous les gouvernants choisis eux-mêmes sur la base de la compétence et du cœur humble à l'édification d'une nation solidaire dans l'idéal républicain.

Puis vient le choix des stratégies de gestion des différentes phases de l'organisation technique et logistique des examens et concours. Si la formule des fiches d'anonymat, de notation ou de codes à barres est retenue, il faut s'assurer, absolument, que les opérateurs choisis manient l'outil informatique sans balbutiement et seront entièrement impliqués jusqu'à la fin de la campagne (traitement des résultats définitifs) des examens. On pourrait, sur ce point précis, répartir le traitement des dossiers par série, par centre ou par département, selon qu'ici ou là, les effectifs exigeraient plus de temps par rapport aux autres. Il faut, donc, se donner le temps de commencer tôt la mise en place des équipes, des moyens techniques et logistiques. L'idéal serait, en toute logique, de ne pas faire l'économie des compétences humaines en la matière. Cela rendrait plus opérationnelle l'entreprise et maximiserait la rentabilité attendue.

Pour la convocation des différents membres des jurys, des commissions de choix de sujets, de surveillance, de correction et de secrétariat du déroulement des examens et concours, l'accent porterait des chefs des différents départements disciplinaires qui maîtrisent leurs collègues et, bien entendu, les directeurs des études, les chefs de travaux et inspecteurs de spécialités, pour sélectionner des professionnels rompus dans leurs domaines. Il faut éviter d'associer à

ces opérations sensibles de gestion, des destins scolaires de nos enfants-apprenants des étudiants finalistes des écoles de formation ou des diplômés n'émargeant pas encore à la fonction publique. Le risque est trop grand de les voir s'écarter de la norme docimologique et même déontologique, sacrifiant parfois sans le vouloir, bien des destins humains. Il serait souhaitable de faire venir de l'hinterland, comme par le passé, des enseignants pour s'acquitter de ces tâches, quitte à en payer le prix fort. Pour un Etat, ce n'est certainement pas la mer à boire! L'urgence de l'excellence n'a pas de prix.

Le service des statistiques devra s'employer à fiabiliser les chiffres à sa disposition et aider les équipes pédagogiques des différents examens à planifier la répartition des candidats par centre, par série et par salle. Comment peut-on recevoir, dans un centre, plus de candidats que les structures d'accueil à disposition? Comment peut-on parler d'examen d'Etat se déroulant dans une salle où les candidats s'assassinent sur l'estrade, en promiscuité avec les surveillants de salle? Comment peut-on faire composer trois ou quatre candidats sur un même banc prévu pour deux au maximum? Comment peut-on laisser 50 à 60 candidats sous la surveillance d'un seul examinateur, au motif de l'absence des commis à la tâche? Non! On peut faire mieux. On doit faire autrement. Le long de l'année scolaire, les enseignants doivent être sensibilisés sur leurs obligations à répondre à toutes les tâches pédagogiques, dont celle-là naturellement. Et l'absence devrait être sévèrement sanctionnée, pour restaurer la discipline sacerdotale.

C'est aussi le lieu de reconnaître, sans les encourager à la fronde, le sentiment de frustration, de déconsidération dont sont l'objet, les membres des commissions de surveillance quant au traitement misérable ou misérable, en comparaison avec celui d'autres commissions. Un meilleur accommodement de la prise en charge de ces commis à une tâche ponctuelle arrangerait tout le monde et ferait moins de défection. Il faut, à toutes fins utiles, qu'il soit entendu que les enseignants traités de tous les mots abjects de la condition humaine dont les maux les plus mordants dans sa dignité sont sa prétendue participation active à la fraude des apprenants ou à la fuite des matières quelques

Que doit-on faire à la D.e.c. de manière pragmatique?

jours ou semaines avant ou pendant le déroulement des épreuves des examens et concours, ne méritent pareille injure publique tout le temps. Il serait judicieux, dorénavant, de systématiser, dans une nouvelle optique, le choix des sujets pour chaque campagne d'examen au mois de mars, pour des sessions des années futures, en laissant au seul directeur des examens et concours, la responsabilité du choix, par tirage au sort, d'une urne contenant une vingtaine ou une cinquantaine de jeux de sujets ficelés deux ou trois ans auparavant, quand on sait que nos programmes scolaires, pendant une décennie ou une quinzaine d'années, trônent tranquillement dans notre système docimologique et didactique. Il importe, donc, que les propositions de sujets soient élaborées scientifiquement, lues et relues par une équipe d'hommes et de femmes aguerris, saisis et scellés aux bons soins de l'anonymat et du secret du gardien du temple sacré des examens et concours qu'est Monsieur le directeur des examens et concours.

Enfin, quand les uns et les autres membres des jurys nationaux commis à cette grande mission d'Etat dans l'organisation et le déroulement des examens et concours l'auront accomplie avec panache, honneur et responsabilité, il restera à l'équipe pédagogique de mettre la dernière main sur les fruits de la récolte de la moisson collective. Le traitement des résultats définitifs ne devrait plus être une occasion de stress pour qui que ce soit. Quand l'homme a fait son travail correctement, on ne devrait pas accuser la machine d'un péché quelconque. La machine, quelle qu'elle soit, obéit à son maître. Prenons donc la résolution d'assumer, en toute responsabilité, les couacs et les impondérables d'une gestion technique qui requiert une relative maîtrise de l'outil informatique et surtout une dose d'humilité et d'ouverture, car si la machine a son maître, le maître de la machine a lui aussi le sien: sa conscience. Et toute bonne conscience dans une entreprise est la clé qui ouvre toutes les portes de la réussite d'un challenge. Gageons, en toute humilité, que les moyens au service de l'éducation, le choix de la qualité sans frontières des compétences humaines et le cœur au sacerdoce donneront à nos examens d'Etat, un état des lieux plus reluisant que le piteux spectacle offert à la communauté éducative, dont nous avons bu le calice jusqu'à l'ivresse de la tristesse. Pour respectueuse contribution.

Pierre NTSEMOU
Inspecteur itinérant
IGPEPSA

G.I. INTERNATIONAL
TNT

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEMAGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL
BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Face à la Mairie)
TÉL (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: BOND-POINT KASSA (Face au ECT)
TÉL (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membre du Réseau GTO
www.gointernational.net

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.
www.lasemaineafricaine.net
Téléchargez le fichier Pdf du journal

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Mgr Miguel Angel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Mgr Anatole Milandou Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie & Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville: Tél. 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire: Tél: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Construction des installations sportives

Brazzaville sprinte pour réussir les Jeux africains

Tous les sportifs africains intéressés par les 11èmes Jeux africains, Brazzaville 2015, se demandent si les infrastructures sportives seront prêtes dans les délais. Les affirmations de l'un des responsables du contrôle des travaux du complexe sportif de Kintélé, Jean-François Louis, inclinent à l'optimisme. «Les travaux s'achèveront en mars 2015, et les infrastructures seront testées en mai 2015, avant leur livraison», a-t-il assuré aux délégués des instances sportives continentales en visite d'évaluation des chantiers, la semaine dernière.

Quand le Congo a revendiqué et obtenu, en septembre 2011, l'organisation des Jeux africains de 2015, les responsables du mouvement sportif africain étaient rassurés, Brazzaville s'enorgueillissant d'une prodigieuse capacité d'organisatrice. Brazzaville a été, non seulement, le berceau des 1ers Jeux africains, mais aussi, l'une des rares capitales africaines courtisées pour abriter des compétitions continentales. Mais, les Congolais se sont laissés aller, et les travaux de construction des infrastructures ont traîné. A force de réunions et de mesures d'urgence, les autorités nationales ont remis le train sur les rails.

Ainsi, depuis mars 2013, Brazzaville sprinte pour réussir «ses» Jeux. 6000 ouvriers travaillent d'arrache-pied pour achever les gigantesques travaux des cinq points névralgiques des Jeux, prévus sur 80ha, qui sont des édifices nouveaux situés dans la banlieue Nord de la ville-capitale, à Kintélé. Ce sont le stade de football et d'athlétisme (65.000 places), le palais des sports (10.000 places), un stade nauti-



Les gradins du complexe omnisports de Kintélé déjà visibles.

que (2.000 places), incluant un bassin de plongant et un autre d'échauffement, le village olympique (7.200 lits) et un hôtel de 4 étoiles (100 lits). Les travaux progressent à pas de géant. Sur le site, il règne une intense activité, pendant les heures d'ouverture du chantier. 1.000 tonnes de ciment sont consommées par semaine pour livrer les ouvrages dans les délais. Ceux qui ne croient pas aux contes et s'y sont déjà rendus ont vu la réalité. Les gradins du stade de football et d'athlétisme sont déjà visibles. Dans la zone B, les ouvriers attaquent le dernier niveau. Les travaux du palais des sports avancent au même rythme. Quant à la construction du complexe nautique, Jean-François Louis a révélé que 21 jours d'avance sur les délais prévus ont été gagnés. Concernant le village des jeux, 2 bâtiments, sur les 12 prévus, sont déjà sortis de terre.

Outre le complexe sportif de Kintélé, divers terrains et salles vont subir une cure de jouvence. Auguste Etsala, rapporteur du comité de coordination du Coja (Comité d'organisation des jeux africains), cite le gymnase de Ouenzé, le Stade d'Ormano, le hall des sapeurs pompiers, le Centre sportif et universitaire de Makélékélé, le complexe sportif Alphonse Massamba-Débat (stade de football, l'annexe et la piscine olympique), les Stades Marchand et Eboué, y compris plusieurs autres plates-formes sportives scolaires de la ville. Malheureusement, pour certains, les travaux engagés lambinent, pour d'autres, les financements tardent à être mis à disposition.

Ce qu'il ne faut pas oublier

Franchi le cap des installations, il

faut s'attaquer aux voies de desserte du site de Kintélé, aux infrastructures de télécommunication, à la modernisation des moyens audio-visuelles pour la retransmission radio et télé des compétitions, etc. Mais, il y a aussi, l'organisation proprement dite des jeux. Car d'elle dépend la réussite ou l'échec. Les hommes qui seront appelés ou qui le sont déjà, au secrétariat des jeux ou dans les commissions spécialisées, devront être des hommes d'action, et non choisis d'après l'éclat de leurs costumes ou parce qu'ils travailleraient dans un cabinet ministériel. Le résultat dépendra, dans tous les cas, de ce qu'on aura fait du comité exécutif du Coja. Question vitale qu'il ne faut pas escamoter.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Assemblée générale de l'U.c.s.a

Création d'un événement vitrine pour les sports de combat

Les experts de l'U.c.s.a (Union des confédérations sportives africaines) étaient en conciliabule, vendredi 22 novembre 2013, à Brazzaville, en marge de la première réunion d'évaluation des 11èmes Jeux africains. Il s'agissait de l'assemblée générale ordinaire de leur institution sportive, dirigée par l'Egyptien Ahmed El Fouli, avec pour toile de fond le fonctionnement et, naturellement, les 11èmes Jeux africains. Les délégués ont décidé de la création d'un événement continental pour les sports de combat.

L'événement en création concernera les disciplines ne figurant ni au programme des Jeux africains, pour certains, ni à celui des Jeux olympiques, pour d'autres. Après la dissolution du C.s.s.a, il y a une évolution dans l'organisation des Jeux africains, qui vise à donner plus de valeur et de prestige à cet événement. Pour que l'édition de 2015 connaisse un succès retentissant, l'U.c.s.a a demandé aux confédérations de prendre des contacts auprès de leurs fédérations internationales respectives, afin qu'un maximum de sports retenus pour les Jeux africains puisse être qualifié pour les Jeux olympiques. Ce qui va accroître l'intérêt, non seulement des Etats, mais aussi,



Au premier plan, de gauche à droite: Michel Tchoya et Ahmed El Fouli, respectivement secrétaire général et président de l'U.c.s.a.

des sportifs d'élite qui trouvent, souvent, des prétextes fallacieux pour ne pas participer aux Jeux africains. Concernant son fonctionnement, l'U.c.s.a a organisé une consultation pour compléter son bureau exécutif resté infirme, deux postes étant vacants. La Namibienne Carol Varoes, présidente de la Confédération africaine de Netbol, a été élue troisième vice-présidente, celui qui l'occupait étant suspendu par sa propre fédération. L'Egyptien Tahir Mesbhaï, président de la Confédération afri-

caine de karaté, a été choisi en qualité de membre du bureau. L'U.c.s.a a examiné, également, son programme d'activités et son budget de 2014-2015. La pro-

chaine assemblée générale exécutive de l'U.c.s.a aura lieu, à Brazzaville, en 2015, en marge des Jeux africains.

G.M.

Coupe du monde 2014

Quels adversaires pour les Africains?

Les cinq pays africains qualifiés pour le Mondial 2014 (Nigeria, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana et Algérie) seront fixés sur leurs adversaires en phase finale, le 6 décembre 2013. Ce jour-là aura lieu, à Bahia, le tirage au sort des groupes. La composition du chapeau 1 est déjà connue: les têtes de série seront le Brésil (pays hôte), l'Espagne, l'Allemagne, l'Argentine, la Colombie, la Belgique et la Suisse, ainsi que l'Uruguay. Celle des chapeaux 2, 3 et 4 sera révélée, le 3 décembre.

Championnat inter-unités de la Gendarmerie

Renforcer la cohésion du personnel par le sport

Le championnat inter-unités de la région de Gendarmerie de Brazzaville, édition 2013, a été lancé, jeudi 21 novembre 2013, à la place d'armes de ladite région, par le colonel Gildas Olangué, commandant de la région de gendarmerie de la capitale. En présence de Raymond Kouba, administrateur-maire de Bacongo, du commandant Florentin Bed Mbika, chef d'Etat-major de cette région, et des invités venant du monde de la gendarmerie et des Forces armées congolaises.



Les officiels posant avec les volleyeurs, peu avant le coup d'envoi du premier match.

Le but visé par les initiateurs de ce championnat est de faire vivre la région de gendarmerie de Brazzaville, par le truchement du sport, et de renforcer la cohésion entre les personnels des différentes unités. Mais aussi, pour permettre de constituer les sélections qui représenteront cette région aux échéances sportives à venir. Les équipes concernées sont: le 1^{er} groupement mobile, l'Escadron de sécurité routière, la Compagnie de gendarmerie des transports aériens, les Compagnies de gendarmerie territoriale de Brazzaville nord et sud, l'Etat-major de la région associé à la brigade de recherches. Les sports retenus: football, volleyball, ballon militaire, nzango, parcours d'obstacles et cross, qui se dérouleront à des endroits variés.

Une particularité: les équipes de nzango ne ressortent pas, directement, des unités citées ci-haut mais, elles sont constituées de façon aléatoire. Un règlement intérieur a été conçu par la commission d'organisation dirigée par le capitaine Martial Sosthène Issaboelo et approuvé par le commandement de la région prenant en compte l'ensemble des épreuves.

Des trophées mis en compétition: cinq coupes, pour les meilleures équipes dans toutes les disciplines, ainsi qu'à la meilleure unité qui aura arraché plusieurs trophées. La coupe de fair-play, destinée à l'unité qui affichera un comportement louable. Une récompense est réservée à la première équipe de nzango. Outre les récompenses collectives, des récompenses individuelles reviendront aux trois premières places au parcours d'obstacles et aux trois premières places au cross. Les rencontres se joueront en aller simple et élimination directe.

Après le défilé des équipes et le mot d'ouverture, lu par le colonel Gildas Olangué, l'administrateur-maire Raymond Kouba a donné le coup d'envoi des rencontres de volleyball, dont les résultats sont: 1^{er} groupement de gendarmerie mobile-Compagnie de gendarmerie territoriale de Brz. sud (2 sets à 0); Compagnie de gendarmerie territoriale de Brz. nord-Escadron de sécurité routière (2 sets à 0); Commandement de la région de gendarmerie de Brz-compagnie de gendarmerie des transports aériens (2 sets à 1). Et les demi-finales se présentent comme suit: 1^{er} groupement de gendarmerie mobile-Escadron de sécurité routière. commandement de la région de gendarmerie-Compagnie de gendarmerie de transports aériens. Une rencontre démonstrative de nzango, des démonstrations spectaculaires de karaté et de boxe de pharaon ont meublé la journée de lancement.

Alain Patrick MASSAMBA

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe